

Rothschild & Cie Banque



Rapport annuel 2016



Sommaire

1. Bilan consolidé au 31 décembre 2016	8
2. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2016	10
3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	11
4. Tableau de variation des capitaux propres	12
5. Tableau des flux de trésorerie nette	14
6. Application du référentiel IFRS	15
7. Principes et méthodes comptables	16
8. Notes sur le Bilan consolidé	22
9. Notes sur le Compte de résultat consolidé	28
10. Autres Informations	32
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2016	36
Gestion des risques et adéquation des fonds propres	38



1. Bilan consolidé au 31 décembre 2016

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	2016	2015
Caisse, banques centrales	8.1	159 703	18 999
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8.2	20 240	188 107
Actifs financiers disponibles à la vente	8.3	372 983	76 851
Prêts et créances sur les établissements de crédit	8.4	525 911	627 401
• A vue		175 870	627 401
• A terme		350 041	-
Prêts et créances sur la clientèle	8.5	309 547	244 964
• A vue		9 634	7 998
• A terme		299 913	236 966
Actifs d'impôts courants		-	69
Actifs d'impôts différés		207	207
Comptes de régularisation et actifs divers	8.6	177 425	171 900
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8.7	48 521	54 162
Immobilisations corporelles	8.8	7 338	6 524
Immobilisations incorporelles	8.9	1 592	2 509
Écarts d'acquisition	8.10	44 269	44 269
TOTAL ACTIF		1 667 736	1 435 962

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	2016	2015
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		4 302	-
Dettes envers les établissements de crédit	8.11	10 875	7 881
• A vue		10 875	7 881
• A terme		-	-
Dettes envers la clientèle	8.12	950 980	793 627
Comptes d'épargne à régime spécial			
• A vue		30 885	26 571
Autres dettes			
• A vue		886 891	767 056
• A terme		33 204	-
Dettes représentées par un titre	8.13	116 278	123 818
Passifs d'impôts courants		6 004	3 611
Passifs d'impôts différés		-	42
Comptes de régularisation et passifs divers	8.14	226 529	198 217
Provisions	8.15	2 396	5 321
Capitaux propres		350 372	303 445
Capitaux propres – Part des propriétaires de la société mère		233 964	222 705
Capital et primes liées		85 756	85 756
Réserves consolidées		78 306	79 628
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		2 587	5 832
Écarts d'évaluation sur actifs financiers disponibles à la vente		984	3 833
Réserves de conversion		1 603	1 999
Résultat de l'exercice – Part des propriétaires de la société mère		67 315	51 489
Participations ne donnant pas le contrôle		116 408	80 740
TOTAL PASSIF		1 667 736	1 435 962

2. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	Notes	2016	2015
Intérêts et produits assimilés		5 008	3 233
Sur opérations avec les établissements de crédit		975	492
Sur opérations avec la clientèle		4 033	2 741
Intérêts et charges assimilées		(6 044)	(2 537)
Sur opérations avec les établissements de crédit		(2 678)	(1 228)
Sur opérations avec la clientèle		(223)	(801)
Sur autres intérêts et charges assimilées		(3 143)	(508)
Commissions (Produits)	9.1	468 601	402 963
Commissions (Charges)	9.1	(63 532)	(51 739)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	9.2	3 475	5 102
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9.3	3 712	2 408
Produits des autres activités		1 755	2 144
Charges des autres activités		(374)	(362)
Produit net bancaire		412 601	361 212
Charges générales d'exploitation		(236 746)	(224 851)
Frais de personnel	9.4	(151 074)	(141 811)
Autres frais administratifs	9.5	(85 672)	(83 040)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(3 620)	(4 552)
Résultat brut d'exploitation		172 235	131 809
Coût du risque	9.6	(787)	(77)
Résultat d'exploitation		171 448	131 732
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8.7	22 389	5 413
Gains ou pertes nets sur autres actifs	9.7	(976)	202
Résultat avant impôt		192 861	137 347
Impôts sur les bénéfices	9.8	(10 008)	(6 073)
Résultat net consolidé		182 853	131 274
Participations ne donnant pas le contrôle		115 538	79 785
Résultat net – part des propriétaires de la société mère		67 315	51 489

3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	2016	2015
Résultat net consolidé	182 853	131 274
Éléments recyclables ultérieurement en résultat net		
Écarts de conversion	(210)	(419)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	(2 849)	(2 500)
<i>dont variation de valeur transférée au résultat</i>	(3 223)	(2 364)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	(116)	1 306
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat net		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(3 175)	(1 613)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	179 678	129 661
<i>dont part des propriétaires de la société mère</i>	64 140	49 876
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	115 538	79 785

Rapport de la Gérance

États financiers consolidés

Principes et méthodes comptables

Informations relatives aux comptes consolidés

Rapport des auditeurs

Gestion des risques

4. Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					Résultat net part des propriétaires de la société mère	Capitaux propres part des propriétaires de la société mère	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
	Capital et primes liées	Réserves consolidées	Écarts d'évaluation sur actifs financiers DAV	Réserves de conversion					
Capitaux propres au 1er janvier 2015	85 756	64 374	6 333	1 030	56 302	213 796	61 524	275 320	
Affectation du résultat	-	56 302	-	-	(56 302)	-	-	-	
Distribution de résultat de l'entreprise consolidante – part des commandités	-	(38 897)	-	-	-	(38 897)	(60 535)	(99 432)	
Distribution de dividendes de l'entreprise consolidante – part des commanditaires	-	(2 208)	-	-	-	(2 208)	-	(2 208)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	15 197	-	-	(56 302)	(41 105)	(60 535)	(101 640)	
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	-	-	(136)	-	-	(136)	-	(136)	
Variation de valeur des instruments financiers en résultat net sur cessions	-	-	(2 364)	-	-	(2 364)	-	(2 364)	
Sous-total des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(2 500)	-	-	(2 500)	-	(2 500)	
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-	(48)	-	1 354	-	1 306	-	1 306	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle Autres variations	-	103	-	(385)	-	(282)	(34)	(316)	
Résultat consolidé 2015	-	-	-	-	51 490	51 490	79 785	131 275	
Capitaux propres au 31 décembre 2015	85 756	79 626	3 833	1 999	51 490	222 705	80 740	303 445	
Incidence des changements de méthodes comptables et des corrections d'erreur	-	-	-	-	-	-	-	-	

(en milliers d'euros)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					Résultat net part des propriétaires de la société mère	Capitaux propres part des propriétaires de la société mère	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
	Capital et primes liées	Réserves consolidées	Écarts d'évaluation sur actifs financiers DAV	Réserves de conversion					
Capitaux propres au 1er janvier 2016	85 756	79 626	3 833	1 999	51 490	222 705	80 740	303 445	
Affectation du résultat	-	51 490	-	-	(51 490)	-	-	-	
Distribution de résultat de l'entreprise consolidante – part des commandités	-	(49 922)	-	-	-	(49 922)	(79 785)	(129 707)	
Distribution de dividendes de l'entreprise consolidante – part des commanditaires	-	(3 036)	-	-	-	(3 036)	-	(3 036)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	(1 468)	-	-	(51 490)	(52 958)	(79 785)	(132 743)	
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres	-	-	374	-	-	374	-	374	
Variation de valeur des instruments financiers en résultat net sur cessions	-	-	(3 223)	-	-	(3 223)	-	(3 223)	
Sous-total des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(2 849)	-	-	(2 849)	-	(2 849)	
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-	155	-	(271)	-	(116)	-	(116)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres variations	-	(8)	-	(125)	-	(133)	(85)	(218)	
Résultat consolidé 2016	-	-	-	-	67 315	67 315	115 538	182 853	
Capitaux propres au 31 décembre 2016	85 756	78 306	984	1 603	67 315	233 964	116 408	350 372	

5. Tableau des flux de trésorerie nette

(en milliers d'euros)	2016	2015
Résultat avant impôts (I)	192 861	137 452
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 620	4 552
+/- Dotations nettes aux dépréciations et provisions	338	4 767
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(22 389)	(5 413)
+/- Perte nette / Gain net des activités d'investissement	(3 178)	(2 428)
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements (II)	(21 609)	1 478
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(246)	231
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	92 760	(142 177)
+/- Flux liés aux émissions ou aux rachats des dettes représentées par un titre	(7 540)	123 818
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs	19 381	(9 028)
- Impôts sur les sociétés versés	(7 604)	(2 719)
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (III)	96 651	(29 875)
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A) (I + II + III)	267 903	109 055
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(267 533)	(56 616)
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(3 474)	(3 029)
+/- Flux liés aux variations de périmètre		
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(271 007)	(59 645)
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(132 808)	(101 685)
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(132 808)	(101 685)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	(314)	(913)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	(136 226)	(53 188)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	267 903	109 055
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(271 007)	(59 645)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(132 808)	(101 685)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	(314)	(913)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	827 066	880 254
+ Caisse banques centrales, CCP (hors intérêts courus)	18 999	17 634
+ Comptes (actif et passif) et prêt/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	808 067	862 620
Variation de périmètre		
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	690 840	827 066
+ Caisse, banques centrales, CCP (hors intérêts courus)	159 703	18 999
+ Comptes (actif et passif) et prêt/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	531 137	808 067
Variation de la trésorerie nette	(136 226)	(53 188)

6. Application du référentiel IFRS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016 du Groupe Rothschild & Cie Banque sont présentés conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2016, tel qu'adopté dans l'Union européenne par le règlement CE n°1606/2002.

Ils couvrent la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 et sont préparés en milliers d'euros (K€).

Le Groupe applique l'ensemble des normes IAS (International Accounting Standards) / IFRS (International Financial and Reporting Standards) ainsi que leurs interprétations adoptées dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes consolidés.

La norme IFRS 13 "évaluation de la juste valeur", applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, impacte la présentation des annexes relatives à la gestion des risques et de la réglementation prudentielle du Groupe Rothschild.

Entrant en vigueur à la date du 1er janvier 2014, les normes IFRS 10 sur "les états financiers consolidés", IFRS 11 sur "les partenariats" et IFRS 12 sur "les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités" n'ont aucun impact sur les comptes consolidés du Groupe.

L'Union Européenne a adopté sur l'exercice 2014 l'IFRIC 21 Taxes, l'interprétation sur la comptabilisation des taxes opérationnelles, avec une date d'application obligatoire au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 17 juin 2014. Ainsi, l'IFRIC 21 est appliquée pour la première fois sur l'exercice ouvert au 1er janvier 2015.

La convention du coût historique constitue la base d'évaluation retenue dans les comptes consolidés, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS.

La présente annexe a été établie en tenant compte de l'intelligibilité, de la pertinence, de la fiabilité, de la comparabilité et de la matérialité des informations fournies.

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format des états de synthèse proposé par l'Autorité des normes comptables (ANC), n° 2009-R-04 du 2 juillet 2009.

En application de la recommandation 2013-04 de l'ANC et de l'amendement de la norme IAS 1, l'état du résultat global a été renommé en "Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres", et distingue les éléments recyclables ultérieurement en résultat net d'une part, et les éléments non recyclables ultérieurement en résultat net d'autre part. Le format du tableau de variation des capitaux propres a également été mis à jour en conformité avec la recommandation 2013-04 de l'ANC. Par ailleurs, la notion de "part du Groupe" a été remplacée au profit de la dénomination "propriétaires de la société mère".

Les données à publier dans le cadre d'IFRS 7 sont présentées dans la section Gestion des risques et de la réglementation prudentielle du rapport annuel.

Nouvelles normes et interprétations comptables

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne ne sont pas appliquées par le Groupe au 31 décembre 2016. Les plus importantes sont les suivantes :

IFRS 9 – Instruments financiers

La norme IFRS 9 Instruments financiers est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture. La norme IFRS 9 est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, sous réserve de son adoption par l'Union Européenne.

Dans la perspective de l'application de cette norme, le département finance du Groupe travaille avec les métiers et les fonctions supports qui seront les plus affectés par les modifications. Au début de l'année 2016, le Groupe a lancé un projet pour appliquer IFRS 9, qui a commencé par une évaluation des principaux enjeux de la norme IFRS 9 ainsi qu'une

évaluation par les métiers des principaux impacts. Ceux-ci devraient porter essentiellement sur les deux modifications suivantes :

Classement et évaluation

Les actifs financiers seront classés en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou business model).

Par défaut, les actifs financiers seront classés en juste valeur par résultat.

Les instruments de dettes (prêts, créances ou titres de dettes) pourront être enregistrés au coût amorti à condition que les flux de trésorerie contractuels représentent uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal et que le modèle d'activité soit d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.

Les instruments de dettes pourront également être enregistrés en juste valeur par capitaux propres avec reclassement ultérieur en résultat à la condition que les flux de trésorerie contractuels représentent uniquement des remboursements de principal et que le modèle d'activité soit à la fois de collecter des flux de trésorerie contractuels et de revendre les instruments.

Les instruments de capitaux propres (hors portefeuille de transaction) seront enregistrés à la juste valeur par résultat sauf en cas d'option irrévocable pour une évaluation à la juste valeur par capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat.

La comptabilisation des passifs financiers est en grande partie inchangée et ne devrait pas avoir un impact sur les comptes de R&Co.

Dépréciation

IFRS 9 modifie le modèle de dépréciation du risque de crédit en passant d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL). Cette nouvelle approche vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues sans attendre un événement objectif de perte avérée. Un large éventail d'informations peut être utilisé pour estimer les ECL, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarios raisonnables.

Les travaux d'implémentation d'IFRS 9 continueront sur l'année 2016/2017.

IFRS 15 – Comptabilisation du chiffre d'affaires

La norme IFRS 15 Comptabilisation du chiffre d'affaires remplacera les normes et interprétations actuelles relatives à la comptabilisation des produits. Elle sera applicable au 1er janvier 2018 de façon rétrospective, sous réserve de son adoption par l'Union Européenne.

Selon IFRS 15, la comptabilisation du produit des activités ordinaires doit refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

R&Co a commencé les travaux d'analyses d'impacts liés à l'application de cette nouvelle norme.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 Contrats de location qui remplacera la norme IAS 17 Contrats de location. En vertu des nouvelles exigences, les preneurs seront tenus de comptabiliser à leurs bilans les actifs et les passifs découlant des contrats de location-financement et de location simple. La date d'application prévisionnelle est le 1er janvier 2019. La norme n'a pas encore été approuvée par l'Union Européenne.

L'examen des impacts financiers de cette nouvelle par le Groupe est en cours.

7. Principes et méthodes comptables

Date d'arrêté des comptes des sociétés et du Groupe consolidé

La société Rothschild et Cie Banque et ses filiales sont consolidées sur la base d'un arrêté annuel au 31 décembre 2016, exception faite des sociétés Rothschild Europe B.V. et N.M.R. Europe qui clôturent au 31 mars et pour lesquelles une situation intermédiaire est établie au 31 décembre 2016.

Consolidation du Groupe RCB dans les comptes de sa société mère

Depuis le 1er avril 2010, Rothschild & Cie Banque et ses filiales sont consolidées dans les états financiers de Rothschild & Co, la maison mère du Groupe Rothschild cotée sur la place de Paris, sur la base d'une contribution calculée en exercice décalé couvrant la période du 1er avril au 31 mars.

Depuis l'opération Cavour intervenue le 8 juin 2012, Rothschild & Co contrôle Rothschild & Cie Banque au travers de ses filiales à près de 100%.

Filiales intégrées globalement

Les sociétés sont consolidées par intégration globale lorsque le Groupe en détient le contrôle exclusif. Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financière et opérationnelle afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Coentreprises

Les coentreprises ou sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément au paragraphe 32 de la norme IAS 31 "Information financière relative aux participations dans des coentreprises".

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (ceci est présumé lorsque le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20% sans dépasser le seuil de 50%) sur les décisions financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle.

Elles sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les intérêts des participations ne donnant pas le contrôle sont présentés au bilan dans une catégorie distincte de capitaux propres.

La part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat est présentée distinctement dans le compte de résultat.

Les intérêts des participations ne donnant pas le contrôle figurant dans les comptes consolidés sont calculés conformément aux dispositions statutaires applicables aux sociétés en commandite simple sur la base du résultat social de chacune d'entre elles, tenant compte de la quote-part de résultat revenant au travail.

Variation du périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé

La société Messine Investissement (Société anonyme – Luxembourg), filiale de Messine Participations SAS, en cours de liquidation est sortie du périmètre de consolidation.

La participation de 25% de Sélection 1818 (Société anonyme) qui était détenue par Messine Participation SAS a été cédée à Banque Privée 1818 SA le 27 avril 2016. RTI Partenaires (Société en commandite simple), détenue à 98,8% par Rothschild & Cie, a été constituée en juillet 2016.

La société Aix Rabelais (société par actions simplifiée) et la société Bastia Rabelais (société par actions simplifiée), filiales de Rothschild & Compagnie Banque ont été intégrées dans le périmètre de consolidation en 2016.

Résumé des jugements et estimations significatifs

Pour préparer des états financiers conformes aux méthodes comptables du Groupe, le management a été conduit à faire des hypothèses et procéder à des estimations qui pourraient affecter la valeur comptable d'éléments d'actif et de passif, de charges et de produits. À chaque arrêté comptable, le Groupe Rothschild & Cie Banque tire ainsi les conclusions de ses expériences passées et de l'ensemble des facteurs pertinents au regard de son activité.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération dans les comptes individuels des sociétés consolidées. À la clôture, les postes libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change ainsi déterminées sont inscrites en écart de conversion. Celui-ci est affecté au compte de résultat dans les comptes consolidés.

D'autre part, dans le cadre de la consolidation, les sociétés du Groupe, dont les actifs et passifs sont exprimés en monnaie étrangère, sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Conformément aux règles comptables applicables à l'ensemble des entités du Groupe Rothschild & Co, les comptes consolidés de Rothschild & Cie Banque sont présentés en utilisant le principe de la conversion périodique. Ainsi les variations des postes du compte de résultat sont converties au taux de change moyen du trimestre auxquelles elles se rapportent, taux représentatif de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates de transactions.

Les différences de change résultant de l'application des principes précités sont imputées en fonds propres et présentées sur une ligne spécifique des capitaux propres.

Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition prévue par la norme IFRS 3 révisée "Regroupements d'entreprises". Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise nouvellement acquise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la

part des participations ne donnant pas le contrôle. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition.

L'éventuel écart négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés au résultat.

L'écart d'acquisition positif dégagé lors de l'acquisition d'une entreprise est présenté au bilan sur une ligne distincte. Il fait l'objet au minimum d'un test annuel de dépréciation ("impairment") conformément aux dispositions de la norme IAS 36.

À la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat.

Lors de la perte de contrôle d'une filiale consolidée, la quote-part éventuellement conservée par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur, sa contrepartie transitant par l'état du Résultat global.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Variation du taux de détention

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée de manière exclusive, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêt et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée de manière exclusive est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Dès lors qu'elles sont en état d'être utilisées, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable.

Le Groupe Rothschild & Cie Banque ne pratique pas de décomposition de ses immobilisations, cette décomposition n'étant pas matérielle eu égard aux montants et aux types d'actifs concernés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation, qui ont été estimées dans les fourchettes suivantes.

Nature des immobilisations	Durée d'utilité
Agencements, Installations	7 à 10 ans
Matériels informatiques et logiciels	1 à 5 ans
Matériels de bureau	4 à 7 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériels de transport	4 à 5 ans

Dépréciation d'actifs

Conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché font apparaître un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles ou corporelles et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition, ces dernières font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si la valeur nette comptable de l'actif est inférieure à la juste valeur recouvrable, laquelle étant définie comme la plus élevée de la valeur de cession (diminuée des frais de cession) et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée pour un actif pris individuellement (à moins que ledit actif n'engendre pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs) en fonction de méthodes de valorisation jugées pertinentes par le Groupe.

Les indicateurs de perte de valeur définis par le Groupe s'articulent autour de la baisse de grands agrégats financiers (chiffre d'affaires, rentabilité opérationnelle, etc.) adaptés aux spécificités de chaque métier du Groupe.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

À chaque clôture, le Groupe apprécie les éléments indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement est susceptible d'avoir diminué ou même disparu. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable est déterminée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de la valeur recouvrable. La valeur comptable ainsi augmentée ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été enregistrée antérieurement. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée en résultat, sauf si l'actif est enregistré à son montant réévalué, auquel cas la reprise est traitée comme une réévaluation positive. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif (ou de l'ensemble d'actifs) soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre l'ensemble des actifs financiers à la juste valeur par résultat tels que définis au paragraphe 9 de la norme IAS 39.

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêt et portés au bilan dans la rubrique "Actifs financiers à la juste valeur par résultat".

Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur les instruments à la juste valeur par résultat".

Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur retenue pour évaluer un instrument financier est en premier lieu le prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif. En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Les méthodes adoptées pour déterminer la juste valeur de chaque actif ou passif financier sont les suivantes :

- Caisses et banques centrales, prêts et créances consentis aux banques et à la clientèle, ainsi que les dépôts effectués par celles-ci : ces actifs/passifs ayant une durée de vie courte, leur juste valeur est considérée comme équivalente à leur valeur nette comptable.
- Instruments financiers :
La juste valeur des participations cotées sur des marchés actifs est basée sur les cours acheteurs à la clôture. En l'absence de cotation ou de taux disponibles sur un marché actif, les justes valeurs sont déterminées par des techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, utilisant des paramètres basés sur des conditions de marché existant à la date d'arrêt. Les titres de participation pour lesquels le Groupe ne met pas en œuvre des techniques d'évaluation du fait du caractère non significatif de leur valorisation restent évalués à leur coût d'acquisition.
- Autres actifs et autres passifs : leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

7. Principes et méthodes comptables

Actifs financiers disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. Par défaut, ce sont les actifs financiers qui ne sont classés ni comme des prêts et créances, ni comme des actifs financiers évalués en juste valeur par contrepartie du compte de résultat.

Ces actifs financiers sont inscrits au bilan dans la rubrique "Actifs financiers disponibles à la vente", et réévalués à leur juste valeur en date d'arrêté. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres dans la rubrique "Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres" jusqu'à ce que ces actifs soient cédés.

En cas de baisse significative ou prolongée de la juste valeur des instruments financiers en deçà de leur coût d'acquisition, le Groupe peut être amené à enregistrer une dépréciation. Le Groupe estime que c'est notamment le cas pour les instruments de capitaux propres qui présentent à la date de clôture des pertes latentes supérieures à 40% de leur coût d'acquisition ainsi que pour ceux en situation de perte latente pendant une période continue de 5 ans.

La perte cumulée est alors sortie des capitaux propres et comptabilisée dans l'état du Résultat global. Pour les instruments de capitaux propres, les dépréciations ont un caractère irréversible, les améliorations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Les prêts et créances incluent les créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour), les titres et valeurs reçus en pension, les créances à terme pour les établissements de crédit, les créances commerciales, les comptes ordinaires et les autres concours à la clientèle.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Impôts courants et différés (actifs et passifs)

La rubrique d'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant sur les bénéfices et les variations d'impôts différés. En application de la norme IAS 12, un impôt différé, déterminé selon la méthode du report variable en fonction du dernier taux d'impôt connu à la date de clôture, est comptabilisé sur :

- les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales ;
- les retraitements de consolidation à l'exception, notamment, des écarts d'acquisition non déductibles.

Un actif d'impôt différé correspondant au report en avant de déficits fiscaux est comptabilisé en tenant compte de ses perspectives de récupération.

Conformément à la norme précitée, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Engagements des indemnités de fin de carrière

La Banque a souscrit un contrat d'assurance en décembre 1995 auprès de La Mondiale devenue Arial Assurance dans le cadre du régime des Indemnités de Fin de Carrière (IFC).

Une évaluation des IFC est effectuée par un cabinet indépendant à chaque fin d'exercice.

Engagements de retraites

Le Groupe dispose de régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu à aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et durant les exercices précédents.

Concernant les régimes à cotisations définies, une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Ainsi, les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles.

Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle incluent les dettes à vue (comptes ordinaires et comptes à régime spécial), les dettes à terme (clientèle financière et non financière), et les titres donnés en pension.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", le Groupe enregistre une provision au passif, dès lors qu'il a une obligation actuelle, juridique ou implicite envers un tiers et qu'il est probable ou certain que celle-ci entraînera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commission sur prestations de service en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est achevée, ceci concerne notamment les commissions de succès perçues par la banque d'affaires.

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Les gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat naissent des variations de juste valeur, des plus ou moins-value de cession, des dividendes des actifs financiers détenus à des fins de transaction ou des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les produits et charges d'intérêts sur ces mêmes instruments sont présentés, quant à eux, dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts".

Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente recouvrent les plus ou moins-values de cession, dividendes et dépréciations des actifs financiers que le Groupe a désignés comme disponibles à la vente. Les produits et charges d'intérêts sur ces mêmes instruments sont présentés, dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts".

Coût du risque

Le contenu de la rubrique coût du risque comprend les dotations, reprises et pertes liées aux éléments suivants :

litiges avec la clientèle des activités de conseil en fusion-acquisition et gestion d'actifs, enregistrés sur la ligne "Provisions" du bilan consolidé.

Gains ou pertes nets sur autres actifs

Ce poste comprend les charges et produits nets sur cessions d'actifs corporels et incorporels affectés à l'exploitation de l'établissement, ainsi que sur les titres de participation consolidés, incluant la réévaluation de la quote-part d'intérêts résiduels détenus.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôt courant est déterminée sur la base des bénéfices imposables de chaque entité fiscale consolidée. Les sociétés du Groupe qui sont fiscalement transparentes ne sont assujetties à l'impôt sur les sociétés qu'à hauteur de la quote-part de résultat revenant aux associés commanditaires.

Les impôts courants et différés sont comptabilisés en charges ou en produits d'impôts dans la rubrique "Impôts sur les bénéfices" du compte de résultat consolidé.

Information sectorielle

En conformité avec la norme IFRS 8, le Groupe retient la distinction entre trois activités exercées au sein du Groupe : conseil financier, banque privée et gestion d'actifs investissement direct.

Les résultats sectoriels sont présentés en tenant compte de l'effet des transactions internes au Groupe.

La répartition des actifs par secteurs d'activités et par secteurs géographiques ne faisant pas partie des informations remontées régulièrement à la Direction générale, l'information sectorielle publiée ne concerne que les éléments relatifs au compte de résultat.

Faits marquants

Conseil Financier

Le conseil Financier a confirmé en 2016 sa position de leader dans le palmarès des banques d'affaires en France.

Avec deux fois plus d'opérations que son concurrent le plus proche, Rothschild & Cie a dominé le marché français du conseil financier en se classant première en nombre d'opérations de fusions acquisitions annoncées et finalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016 impliquant au moins un acteur français ; et deuxième du classement en valeur créditée pour ces mêmes opérations. Elle est intervenue dans les principales transactions de l'année et notamment sur : la cession par Crédit Agricole SA de sa participation dans les caisses régionales, l'asset-swap entre Sanofi et Boehringer, la fusion entre Technip et FMC Technologies, la cession par Casino de sa participation dans Big C Supercenter, la vente des centrales fossiles américaines d'Engie, la prise de contrôle de Paris par Eurosic ou encore le rachat de Darty par la Fnac.

Dans l'activité de Capital Investissement, Rothschild & Cie est intervenue sur des secteurs très diversifiés en conseillant la cession d'Alkern, de Primonial, de But, de Foncia, d'Etypharm, de Parkeon, ou encore de HRA Pharma.

Rothschild & Cie a par ailleurs confirmé sa place de leader en conseil en restructuration en France et en Europe en se classant première en nombre d'opérations sur chacun de ces marchés. Elle est intervenue sur des opérations de grande envergure comme Vivarte, Solocal, Camaieu en France ou Metinvest, Consmin et DTEK en Europe de l'Est.

L'année 2016 ayant été très favorable pour les acteurs des fusions acquisitions en France, avec des volumes qui progressent par rapport à 2015, Transaction R a poursuivi et accéléré sa croissance avec plus de 60 projets conclus (par rapport aux 50 de 2015) avec à la fois des opérations industrielles sur des sociétés rentables à la vente ou à l'achat ; les fonds d'investissement small et mid cap ont été particulièrement actifs, grâce aux taux bas et à la profusion de financement bancaire disponible. Les nouvelles activités lancées en 2015 telles que le conseil en levée de fonds sur sociétés technologiques et le conseil en financement ont contribué par une dizaine d'occurrences en 2016. L'activité de prospection commerciale, industrialisée au fil des ans, a donné lieu à de nouveaux mandats. Un projet a été réalisé en Suisse et 5 en Belgique. Certaines opérations permis de constater des honoraires élevés grâce à la mise en jeu d'échelles incitatives.

L'activité 2017 est bien engagée compte tenu d'un nombre élevé de projets en cours. De la même manière qu'en 2016, le taux de transformation des missions en transactions conclues sera le paramètre clef du chiffre d'affaires constitué de commissions de succès.

En 2016, l'accent a été mis sur le recrutement de plusieurs banquiers juniors, qui augmentent la capacité de sourcing et d'exécution, ce qui laisse augurer une nouvelle année très active en nombre de mandats, malgré les incertitudes électorales qui tous les cinq ans ralentissent temporairement le flux d'opérations.

Transaction R Belgique, filiale de Transaction R située à Bruxelles, a débuté son activité le 1er janvier 2013, elle a notamment pour activité la conception, l'organisation et le conseil dans toutes opérations de rapprochement entre une ou plusieurs société(s) par voie de cession, d'achat, d'apport, de fusion ou dans toute autre forme de réorganisation du capital pouvant donner lieu à des émissions de valeurs mobilières ; ainsi que les opérations de financement et de restructuration de dettes.

Banque Privée et Gestion d'actifs

Malgré les nombreuses incertitudes qui ont émaillé 2016 (Chine, Brexit, effondrement du prix des matières premières, élections américaines ou référendum italien), les marchés actions ont terminé en hausse avec le MSCI Monde qui s'est apprécié de 9% en dollars et de 11,4% en euros. Le marché américain a fini avec une longueur d'avance, en progressant en euros de +15,3% pour le S&P, suivi de +11,6% pour le MSCI Emergents, dont +76% pour le Brésil et +9,5% pour le Nikkei, porté essentiellement par la réappréciation du Yen. L'Europe termine en hausse de 2,3% mais avec de fortes disparités géographiques : +19,1% pour le marché anglais en devise locale, malgré la sortie programmée de l'Union européenne et respectivement -6,5% et -9% pour l'Italie et le Portugal pénalisés par des déceptions sur la croissance économique, mais également par les incertitudes politiques. L'activité économique a démontré une certaine résistance face à certains chocs qui auraient pu être plus dommageables et le dernier trimestre a même permis d'envisager une embellie. Après un début d'année difficile, les matières premières ont fortement rebondi avec des hausses de 52% pour le brent et 17,6% pour les métaux industriels. Le résultat des élections aux États-Unis, la bonne orientation des indicateurs économiques et l'annonce d'une politique monétaire plus restrictive ont, en revanche, pénalisé les marchés obligataires américains avec le retour de la thématique de reflation : ainsi, le taux de l'obligation 10 ans américaine a doublé sur les plus bas de juillet, clôturant en hausse de 20pb sur l'ensemble de l'année. Par contre, en Europe, les taux ont poursuivi leur mouvement de baisse, avec un retrait de 40pb pour l'obligation 10 ans allemande qui termine à 0,2% et des taux 2 ans qui finissent au plus bas historique à -0,76%. L'indice obligataire d'État termine avec un gain de 3,2%, les obligations crédit de 4,7% et le High Yield de 8,5%.

L'année a été composée de deux parties très différenciées entre le premier et le deuxième semestre avec une rotation thématique et boursière qui a été très violente.

7. Principes et méthodes comptables

La première partie avait très mal démarré avec des marchés au plus bas le 11 février : le Nikkei perdait 17%, le Stoxx 600 14%, le MSCI World et le S&P environ 11%, les investisseurs restant très imprégnés par les inquiétudes qui avaient animé le marché fin 2015 (crainte de dévaluation du yuan, risque de récession aux États-Unis, nouveau repli du cours des matières premières et pression sur la solvabilité de certains pays émergents). Dans ce contexte, les primes de risque ont explosé et les actifs dits refuge comme les taux, l'or ou les valeurs de qualité ont surperformé, le paroxysme ayant été atteint au moment du Brexit, qui n'avait pas été anticipé par le marché.

Le deuxième semestre a privilégié les actions et les valeurs dites value. La bonne orientation des indicateurs macroéconomiques aux États-Unis, la poursuite du rebond des marchés émergents qui ont profité de la hausse des matières premières et la résistance de l'Europe en dépit des secousses politiques comme les élections américaines, le référendum italien et surtout le Brexit ont rassuré le marché. Contre toute attente, la dernière phase de hausse des indices actions est intervenue au lendemain de la victoire de Donald Trump aux États-Unis, le marché se focalisant sur l'impact positif attendu sur la croissance des baisses d'impôts et des dépenses d'infrastructure. Le non au référendum italien, probablement en grande partie déjà intégré par le marché, n'a pas inversé la tendance et a même signé le redressement boursier du marché italien et des valeurs financières périphériques. Les marchés émergents ont eu des performances plus mitigées dans la dernière partie de l'année, affectés par les inquiétudes des investisseurs, tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Au plan intérieur, plusieurs pays pâtissent encore de déséquilibres, liés aux récentes périodes de forte croissance du crédit. La Chine figure d'ailleurs parmi les pays dont l'endettement a augmenté le plus rapidement. Le service de la dette absorbe 14% du revenu disponible des agents privés en Turquie, 20% en Chine et en Corée, et 23% au Brésil. Par comparaison, au plus fort de la bulle de la dette américaine en 2007, cette proportion était de 18%. Au plan extérieur, le relèvement des taux d'intérêt mondiaux et l'appréciation du dollar, combinés à une rhétorique protectionniste et à une éventuelle remise en cause du commerce mondial, ont été jugés négatifs pour les pays émergents, en particulier dans un contexte où, s'ajoutent de fortes incertitudes politiques dans des pays comme la Turquie, l'Afrique du Sud ou encore le Brésil.

Dans ce contexte, les banques centrales sont restées très accommodantes au niveau mondial. Ainsi, la Fed a adopté un ton très prudent tout au long de l'année, pour n'annoncer qu'en décembre une hausse de son taux directeur de 25 pb, la deuxième seulement depuis qu'elle a débuté sa normalisation monétaire en décembre 2015. Pour sa part, la BCE a décidé d'étendre de neuf mois (jusqu'en décembre 2017) son programme d'assouplissement quantitatif, au lieu des six mois anticipés, tout en annonçant une réduction de 90 à 60Mds€ des montants mensuels engagés. D'une part, l'amélioration de l'emploi et la reprise du cycle de crédit ont permis à l'économie de la zone euro d'enregistrer une croissance de 1,7% en 2016, contre 1,9% l'année précédente. En revanche, la faiblesse du commerce mondial, l'incertitude du côté des pays émergents, de même que les aléas politiques en zone euro sont autant d'éléments qui ont convaincu le conseil des gouverneurs de poursuivre ses mesures monétaires.

Les performances sectorielles ont évolué notablement en Europe entre le 1er et le 2ème semestre. À l'exception des produits de base et des valeurs de l'énergie, qui ont bien performé sur les deux parties de l'année, les cycliques et financières, qui avaient fortement souffert jusqu'en juin, ont rattrapé leur retard.

Au total, l'année a été riche en surprises, marquée par des poussées de volatilités des marchés d'actions et un bilan de fin de période plus favorable que celui constaté à la fin du premier semestre. Le mois de décembre aura pour les marchés d'actions de la zone euro, représenté l'intégralité des gains de l'année.

Dans ce contexte, nos gestions collectives ont affiché des performances contrastées entre les différents fonds de la gamme.

La collecte nette globale de Rothschild & Compagnie Gestion est légèrement positive (+12M€). Les efforts d'investissements commerciaux entrepris au cours des années précédentes en faveur du développement international ont porté leur fruit, avec une collecte nette de 651M€, réalisée hors de notre marché domestique. En France, l'activité de distribution affiche également une contribution positive à la collecte de l'exercice, alors que le segment institutionnel subit une décollecte. Enfin, la Banque Privée réalise une collecte historiquement élevée (978M€) sur l'année.

Dans ce contexte, Rothschild & Compagnie Gestion a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires en baisse de 5%, affecté par un recul des commissions de transactions et de performances. Le résultat net, quant à lui a baissé de 3% par rapport à 2015.

La Société Rothschild HDF Investment Solutions, filiale de Rothschild & Cie Gestion, a pour activité principale la gestion d'investissement pour compte de tiers, la gestion de portefeuille pour compte de tiers, la gestion sous forme d'OPCVM, OPC ou équivalent de droit étranger.

L'exercice 2016 a été marqué par un fort développement de l'activité de "fund of one" avec la plateforme InRis. Le fond R Parus a connu un succès remarquable au début 2016, ce qui nous a conduit à fermer le fond à 1,4 Mds\$ d'encours en mars 2016. Suite à une performance de gestion décevante, la seconde partie de l'année a été marquée par des retraits sur ce fond. Le fond R CFM a lui aussi connu un très beau développement.

Nos activités de conseil en sélection et allocation ont connu, elles aussi, une croissance intéressante, avec l'initiative "R Inside" et le développement de notre offre d'allocation en France avec notamment le succès d'ING direct, la montée en puissance des offres Aviva et CNP et le gain de l'appel d'offre Theseis.

Une désaffection confirmée pour la multi-gestion alternative en Europe et en France en particulier qui s'est traduite par une érosion constante des encours suite aux rachats des clients qui ne sont pas compensés par des souscriptions. R Opal Global Trading est l'exception avec une collecte importante (25M\$) au début 2016.

Enfin, le déclin de la multi-gestion classique s'est poursuivi sur notre clientèle institutionnelle historique de caisse de retraite dont les investissements sont en recul en particulier en raison de la consolidation du secteur malgré une gestion financière de qualité.

Dans ce contexte, nous avons continué à rationaliser la gamme avec notamment la poursuite du projet de transfert des fonds de Guernesey au Luxembourg. L'évolution du processus d'investissement pour intégrer les approches multi-gestion classique et alternative s'est également poursuivie.

Sur le plan de la gestion financière l'année 2016 a été marquée par une performance au final honorable de la multi-gestion classique par rapport à son benchmark, ce qui a permis de collecter des frais de surperformances sur les fonds qui en disposent, malgré un milieu

d'année plus difficile après le brexit ; une performance relative honorable de la multi-gestion alternative par rapport aux pairs mais qui continue à être décevante en absolu et ne permet pas de retrouver une dynamique de collecte ; ainsi qu'une performance de R Parus très en retrait des attentes.

Sur le plan des systèmes d'information après la migration Monakéa vers Webfolio, pour la multi-gestion alternative, le projet de rapprochement des chaînes et des outils opérationnels des multi-gestions classique et alternative sur une architecture unique Webfolio a été conduit à bien. Cette évolution permettant d'obtenir à terme une équipe middle-office unique et une meilleure gestion des produits hybrides.

Afin de tenir compte de l'évolution de l'activité et des marges, des synergies ont été réalisées avec Rothschild & Compagnie Gestion sur les fonctions risques et compliances, des mobilités internes vers Rothschild & Compagnie Gestion sans remplacement au sein de Rothschild HDF Investment Solutions ont été réalisées, deux départs n'ont pas été remplacés et deux collaborateurs seniors (le CIO alternatif et la deputy CIO long only) ont quitté la société. L'ensemble de ces réductions de poste a permis de réduire les coûts de la société.

Pour 2017 la stratégie reste fondée sur les mêmes principes qu'en 2015 et 2016 notamment par le développement de nos initiatives destinées à diversifier et améliorer le mix business (les "fund-of-one", R Inside ainsi que la défense du business historique de multi-gestion traditionnel et alternatif).

La société Rothschild Assurance & Courtage (ci-après "la Société") est spécialisée dans le courtage de produits d'assurance vie et de capitalisation.

La collecte nette de primes de Rothschild Assurance & Courtage (primes brutes versées diminuées des éventuels rachats, transferts ou dénouements par décès) s'est élevée à 129,9M€ en 2016, soit un recul de 7,2% par rapport à 2015. Ceci s'explique par une souscription moindre de contrats nouveaux auprès de compagnies françaises. Les versements complémentaires et les transferts de contrats en provenance de l'extérieur sont restés à des niveaux équivalents.

Le marché français de l'assurance vie a connu en 2016 une quasi stabilité des primes brutes collectées, à 134,7 Mds€ ; la collecte nette s'est élevée à 16,8 milliards d'euros, contre une collecte nette de 24,6 Mds€ en 2015, les rendements de l'assurance vie restant attractifs par rapport aux placements monétaires à court terme. Les fonds en euros des compagnies ont toutefois connu une baisse d'environ 0,4% en moyenne de leurs taux de rendement pour 2016. L'encours des contrats d'assurance-vie (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéficiaires) s'élève à 1 632 Mds€ à fin 2016, soit une hausse de 3,3%.

Le chiffre d'affaires de la Société est stable par rapport à 2015. Les encours sont en progression de 5,8% par rapport à 2015, résultat d'un effet marché positif et d'une collecte nette positive. Le résultat de l'exercice est, quant à lui, en forte hausse par rapport au résultat de l'année précédente, du fait de produits financiers de participations de 4,6M€ (contre 0,1M€ en 2015). Ces produits correspondent à un dividende reçu de Messine Participations. Les charges sont en diminution du fait notamment d'une réduction des coûts informatiques.

En novembre 2016, Rothschild Assurance & Courtage a recruté une collaboratrice supplémentaire afin de faire face à l'augmentation de la charge d'activité auprès des compagnies luxembourgeoises, qui représente 50% des encours et 48% des primes brutes en 2016.

Pour 2017, Rothschild Assurance & Courtage va poursuivre ses développements informatiques et ses efforts de qualité des prestations fournies.

8. Notes sur le Bilan Consolidé

8.1 Caisses, Banques Centrales

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Caisse	599	465
Banques centrales	159 104	18 534
TOTAL	159 703	18 999

8.2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	31/12/15	Acquisitions	Cessions et remboursements	Dépréciations nettes – Variations de la période	Gains et pertes latents sur variation de juste valeur	31/12/16
Actions et autres titres à revenu variable :						
OPCVM de trésorerie internes	129 993	9 995	(129 993)	-	-	9 995
Titres de créances négociables :						
Effets publics et titres assimilés	58 114	374 642	(426 844)	-	-	5 912
Titres de créances négociables :						
Instruments dérivés de change à terme	-	-	-	-	4 333	4 333
TOTAL	188 107	384 637	(556 837)	-	4 333	20 240

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat (investissements en actions exclus) correspondent aux titres de créances négociables à court terme, des OPCVM monétaires et la juste valeur positive des instruments dérivés de change à terme.

8.3. Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	31/12/15	Acquisitions et appels de fonds	Cessions et remboursements	Dépréciations nettes – Variations de la période	Gains et pertes latents sur variation de juste valeur	31/12/16
Titres à revenus fixes						
Cotés	70 000	396 608	(97 455)	-	(34)	369 119
Non cotés	122	4	-	-	-	126
Parts de FCPR						
Non cotés	5 371	890	(4 266)	-	420	2 415
OPCVM internes						
Cotés	298	82	(184)	-	(15)	181
OPCVM externes						
Cotés	-	-	-	-	-	-
Participations et activités de portefeuille						
Non cotés	472	-	-	-	-	472
Parts dans les entreprises liées						
Cotés	489	533	(352)	-	-	670
Non cotés	100	-	(100)	-	-	-
TOTAL	76 852	398 117	(102 357)	-	371	372 983

8.4. Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
A vue		
Comptes ordinaires	81 572	81 266
Prêts au jour le jour	89 555	146 134
Titres reçus en pension	354 784	400 000
Total	525 911	627 400
Intérêts courus	-	1
Prêts et créances sur les établissements de crédits – Brut	525 911	627 401
Dépréciations des prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
TOTAL	525 911	627 401

Les prêts et créances sur établissement de crédit sont constitués des placements de la trésorerie de la Banque et de ses OPCVM auprès d'autres établissements financiers. Ils comprennent notamment les titres reçus en pension (OAT, BTF, BTN, bons du Trésor et obligations d'état), utilisés afin de diversifier les expositions de Rothschild & Cie Banque.

8.5. Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Comptes ordinaires débiteurs		
Crédits Lombard	297 302	236 366
Comptes ordinaires	11 528	8 036
Total	308 830	244 402
Intérêts courus	718	600
Prêts et créances sur la clientèle – Brut	309 548	245 002
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	(1)	(38)
TOTAL	309 547	244 964

Les prêts et créances sur la clientèle correspondent principalement aux crédits Lombard, aux autorisations de découvert de la clientèle de la Banque, ainsi qu'aux décalages de date de valeur entre Rothschild & Cie Banque (balance en date comptable) et les OPCVM gérés (écritures en date de valeur).

8.6. Comptes de régularisation et actifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Dépôts et cautionnements	17 400	10 197
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	10 651	18 341
Clients et comptes rattachés	136 348	128 644
Comptes de régularisation et actifs divers liés à des actifs financiers	164 399	157 182
Charges constatées d'avance	1 536	1 679
Impôts et taxes	9 276	10 604
Autres débiteurs	2 214	2 435
Comptes de régularisation et actifs divers liés à des actifs non financiers	13 026	14 718
TOTAL	177 425	171 900

Les autres actifs financiers comprennent principalement les commissions à recevoir de la clientèle non financière, les créances sur les brokers/intermédiaires lors de l'achat/vente de titres, ainsi que les dépôts et cautionnements liés à la garantie des dépôts auprès de la Banque de France.

8. Notes sur le Bilan Consolidé

8.7. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Ce poste correspond à la valeur des participations consolidées par mise en équivalence, actualisée de la quote-part de résultat et de la variation des capitaux propres de la période revenant au Groupe. Les variations de l'exercice sont présentées dans un tableau unique récapitulant l'impact de tous les retraitements IFRS et les mouvements de la période courante.

(en milliers d'euros)	NMR Europe	Rothschild Europe BV *	Rothschild Europe SNC	Sélection 1818	TOTAL
Au 31 décembre 2014	6 828	38 708	657	13 272	59 465
<i>dont survaleurs</i>	-	-	-	9 355	9 355
Résultat exercice 2014 (Quote-part de résultat)	(105)	4 949	520	50	5 414
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Variation de l'écart de conversion	470	884	-	-	1 354
Distribution de résultats	(3 074)	(8 310)	(574)	(298)	(12 256)
Autres retraitements	(24)	216	(7)	-	185
Au 31 décembre 2015	4 095	36 447	596	13 024	54 162
<i>dont survaleurs</i>	-	-	-	6 818	6 818
Résultat exercice 2015 (Quote-part de résultat)	3 296	19 440	(347)	-	22 389
Variation de périmètre de consolidation	-	-	-	(13 024)	(13 024)
Augmentation/réduction du capital social	-	-	-	-	-
Variation de l'écart de conversion	(521)	250	-	-	(271)
Distribution de résultats	-	(14 366)	(524)	-	(14 890)
Autres retraitements	-	155	-	-	155
Au 31 décembre 2016	6 870	41 926	(275)	-	48 521
<i>dont survaleurs</i>	-	-	-	-	-

* Montants consolidés du sous-palier REBV du 1er janvier au 31 décembre.

Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Total Bilan	Produit net bancaire	Résultat net
Rothschild Europe BV	187 150	186 534	39 084
Rothschild Europe SNC	890	535	(694)
NMR Europe	29 459	21 879	6 718
TOTAL	217 499	208 948	45 108

8.8. Immobilisations Corporelles

Immobilisations Corporelles Brutes

(en milliers d'euros)	1/1/16	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31/12/16
Agencements, installations	19 780	1 241	(223)	-	20 798
Matériel informatique et micro informatique	3 368	1 055	(1 795)	-	2 628
Matériel et mobilier de bureau	4 653	464	(2)	-	5 115
Matériel de transport	3 381	819	(731)	-	3 469
Acomptes sur immobilisations	16	-	(16)	-	-
Autres immobilisations corporelles	159	46	(140)	-	65
Valeur brute des immobilisations corporelles	31 357	3 625	(2 907)	-	32 075

Amortissements

(en milliers d'euros)	1/1/16	Dotations	Reprises	Reclassements	31/12/16
Agencements, installations	(16 016)	(1 404)	210	-	(17 210)
Matériel informatique et micro informatique	(3 264)	(104)	1 779	-	(1 589)
Matériel et mobilier de bureau	(4 186)	(329)	3	-	(4 512)
Matériel de transport	(1 367)	(644)	585	-	(1 426)
Total des amortissements	(24 833)	(2 481)	2 577	-	(24 737)
Valeur nette des immobilisations corporelles	6 524	1 144	(330)	-	7 338

8.9. Immobilisations Incorporelles

(en milliers d'euros)	1/1/16	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassements	31/12/16
Logiciels					
Valeur brute	10 252	222	-	-	10 474
Amortissements	(10 032)	(154)	-	-	(10 186)
Valeur nette	220	68	-	-	288
Autres immobilisations incorporelles					
Valeur nette	2 289	(985)	-	-	1 304
Valeur nette des immobilisations incorporelles	2 509	(917)	-	-	1 592

8. Notes sur le Bilan Consolidé

8.10. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe correspondent principalement aux fonds de commerce de SOGIP Gestion, SOGIP Banque et de la Financière Rembrandt, reclassés en écart d'acquisition au 31 décembre 2001.

Il n'existe pas, au 31 décembre 2015, d'indication qui porterait à nécessiter une dépréciation des écarts d'acquisition comptabilisés au bilan du Groupe.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence ne figurent pas en écart d'acquisition, mais sont inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Valeur nette comptable en début de période	44 269	44 269
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-	-
Valeur nette comptable en fin de période	44 269	44 269
dont :		
- Valeur brute comptable	44 560	44 560
- Cumul des amortissements enregistrés avant le passage aux IFRS	(291)	(291)

8.11. Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
A vue		
Comptes ordinaires	10 681	7 440
Dettes envers les établissements de crédit	10 681	7 440
Intérêts courus	194	441
TOTAL	10 875	7 881

8.12. Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
A vue		
Comptes ordinaires créditeurs		
Comptes ordinaires	836 728	636 013
Comptes à régime spécial		
Comptes PEA	30 824	26 392
Comptes sur livret	61	179
Titres donnés en pension	50 001	130 927
A terme		
Comptes à terme de la clientèle non financière	33 204	-
Dettes envers la clientèle	950 818	793 511
Intérêts courus	162	116
TOTAL	950 980	793 627

8.13. Dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission	116 278	123 818
Titres de créances négociables	116 200	123 740
Bons de caisse	78	78
TOTAL	116 278	123 818

8.14. Comptes de régularisation et passifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Dépôts et cautionnements	16 595	9 211
Comptes de règlement des créiteurs sur opérations sur titres	30 712	21 466
Fournisseurs et comptes rattachés	7 632	8 974
Comptes de régularisation et passifs divers liés à des passifs financiers	54 939	39 651
Produits constatés d'avance	1 336	2 071
Charges à payer au personnel	69 555	63 193
Dettes fiscales et sociales	19 995	30 436
Autres créiteurs	80 704	62 866
Comptes de régularisation et passifs divers liés à des passifs non financiers	171 590	158 566
TOTAL	226 529	198 217

8.15. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
En début de période dont :		
Provisions pour litiges	3 415	689
Médailles du travail	1 906	1 301
Total en début de période	5 321	1 990
Dotations aux provisions de l'exercice	355	3 667
Reprises de provisions utilisées au cours de l'exercice	(2 518)	(336)
Reprises de provisions non utilisées	(762)	-
Total des provisions constituées au cours de l'exercice	(2 925)	3 331
Total en fin de période	2 396	5 321
Provisions pour litiges	994	3 415
Médailles du travail	1 402	1 268
Autres provisions	-	638

9. Notes sur le Compte de résultat consolidé

9.1. Commissions

(en milliers d'euros)	Produits 2016	Charges 2016	Produits 2015	Charges 2015
Commissions sur prestations de conseil et de services				
Conseil financier (Rothschild Global Advisory)	307 908	(34 266)	229 978	(25 653)
Conseil & Assistance (CMS, Family Office)	7 718	(1 295)	9 763	(1 192)
Commissions sur gestion d'actifs et activité de portefeuille				
Gestion d'actifs (y compris surperformance)	121 083	(23 854)	133 372	(23 667)
Transmission d'ordres	17 241	(258)	20 534	(280)
Conservation	3 805	(52)	4 740	(227)
Autres commissions sur titres	2 281	(3 151)	3 629	(101)
Commissions sur opérations de crédit				
Commissions sur comptes de la clientèle	612	-	613	-
Gestion des moyens de paiement	99	-	161	-
Autres				
Autres commissions	7 854	(656)	173	(619)
TOTAL	468 601	(63 532)	402 963	(51 739)

9.2. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	2016	2015
Titres à revenu fixe	(91)	(22)
Titres à revenu variable	-	-
Gains ou pertes sur opérations de change et d'arbitrage	3 566	5 155
TOTAL	3 475	5 133

Les gains/pertes sur les titres à revenu fixe sont relatifs aux intérêts sur titres de créances négociables.

9.3. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	2016	2015
Plus et moins values nettes sur actifs financiers disponibles à la vente	3 147	2 396
Dividendes sur actifs financiers disponibles à la vente	565	12
TOTAL	3 712	2 408

9.4. Frais de personnel

a. Frais de Personnel

(en milliers d'euros)	2016	2015
Salaires et charges sur rémunération	133 350	127 066
<i>dont personnel intérimaire et détaché</i>	188	2 223
Participation des salariés et charges assimilées	11 274	6 240
Provisions nettes de reprises	2	2 393
Autres charges de personnel	6 447	6 111
TOTAL	151 073	141 810

En 2015 les "Frais de personnel" comprenaient dans la rubrique "personnel intérimaire et détaché" les frais de prestations concernant les hôtesse d'accueil, le personnel de sécurité... pour un montant de 1 401K€. Pour se conformer à la logique du Groupe ils apparaissent en 2016 dans les "Autres frais administratifs" pour un montant de 1 631K€.

En 2015 les "Frais de personnel" comprenaient dans la rubrique "Autres frais de personnel" la refacturation des frais du département Ressources Humaines du Groupe pour un montant de 828K€. Pour se conformer à la logique de refacturation des frais du Groupe ils apparaissent en 2016 dans les "Autres frais administratifs" pour un montant de 697K€.

b. Effectif moyen

(en milliers d'euros)	Hommes 2016	Femmes 2016	Total 2016	Hommes 2015	Femmes 2015	Total 2015
Cadres	341	220	561	318	214	532
Non cadres	30	54	84	31	53	84
TOTAL	371	274	645	349	267	616

c. Rémunérations des Organes de Direction et de Gestion

Le montant global des rémunérations allouées aux gérants non associés au titre de leur mandat s'élève à : 55K€.

Le montant global des avances et crédits accordés aux associés commandités et aux gérants non associés s'élève à : 268K€.

Le montant des engagements pris pour le compte de ces personnes au titre d'une quelconque garantie s'élève à : 1 128K€.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres du Conseil de Surveillance et d'Orientation Stratégique.

d. Divers

La banque n'a pas d'engagement 2016 auprès de la Caisse Retraite pour le Personnel de Banques.

La banque verse l'intégralité de ses cotisations de retraite à des organismes extérieurs.

Le calcul des indemnités de fin de carrière (IFC) effectué par le cabinet Mercer fin 2016 montre que les engagements des entreprises du groupe, au titre des droits à indemnités acquis au jour de l'évaluation, sont financés, par le montant du fonds déjà constitué.

Compte tenu du cumul des droits individuels constatés au jour de l'étude, le passif social de l'entreprise, évalué individuellement par entités, charges sociales incluses, s'élève à 2 847K€, dont 213K€ de dotation complémentaire sur l'exercice.

Le montant du fonds collectif des entreprises du groupe au titre des IFC au 31 Décembre 2016 s'élève à 2 523K€.

9. Notes sur le Compte de résultat consolidé

9.5. Autres frais administratifs

Les frais administratifs comprennent notamment les locations immobilières, qui s'élevaient à 13 847K€ pour l'exercice 2016. Il est à noter que le groupe Rothschild & Cie Banque bénéficie d'une franchise de loyer de plusieurs mois. Conformément à l'interprétation SIC 15 " Avantages dans les contrats de location simple" de la norme IAS 17, une répartition linéaire des loyers sur la durée de bail a été constatée. Ainsi, le Groupe supporte le coût économique des loyers du site de Messine.

9.6. Coût du risque

(en milliers d'euros)	2016	2015
Dépréciations sur créances sur la clientèle	-	-
Dotations aux provisions pour litiges avec la clientèle	(1 340)	(327)
Pertes sur créances clientèle	(600)	(4 750)
Reprises de dépréciations sur créances sur la clientèle	1 153	5 000
Reprises de provision pour litiges avec la clientèle	-	-
TOTAL	(787)	(77)

9.7. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	2016	2015
Plus et moins-values de cession d'immobilisations corporelles	31	33
Résultat de cession de titres consolidés	(9 527)	-
Autres produits et charges sur titres consolidés	8 520	169
TOTAL	(976)	202

Les autres produits et charges sur titres consolidés correspondent à un complément de prix reçu par Messine Participation pour SL1818 et à un complément de prix versé par Rothschild & Cie Gestion pour Monceau Rabelais.

9.8. Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2016	2015
Charge d'impôt courant de source française	5 052	2 320
Retenues à la source	-	-
Impôts différés	(42)	(75)
Contributions exceptionnelles	736	198
Résultat ordinaire courant de source étrangère	4 262	3 630
TOTAL	10 008	6 073

Il est à noter que les principales sociétés contributrices au résultat du groupe ne sont imposables à l'impôt sur les sociétés que sur la quote-part de résultat revenant aux associés commanditaires. Dans ce contexte, le rapprochement entre l'impôt réel et l'impôt théorique de droit commun n'apparaît pas pertinent.

9.9. Informations sectorielles

(en milliers d'euros)	Conseil Financier	Banque privée et gestion d'actifs	31/12/2016
Revenus			
Produits provenant de clients externes	274 849	137 752	412 601
Produit net bancaire	274 849	137 752	412 601
Résultat d'exploitation par secteur avant charges non ventilées	193 183	27 790	220 973
Charges non ventilées			(49 525)
Résultat d'exploitation			171 448
Résultat des sociétés mises en équivalence avant charges non ventilées	22 389		22 389
Gains ou pertes nets sur autres actifs	37	(1 013)	(976)
Impôts			(10 008)
Résultat net consolidé			182 853

(en milliers d'euros)	Conseil Financier	Banque privée et gestion d'actifs	31/12/2015
Revenus			
Produits provenant de clients externes	205 106	156 106	361 212
Produit net bancaire	205 106	156 106	361 212
Résultat d'exploitation par secteur avant charges non ventilées	129 662	46 573	176 235
Charges non ventilées			(44 503)
Résultat d'exploitation			131 732
Résultat des sociétés mises en équivalence avant charges non ventilées	5 363	50	5 413
Gains ou pertes nets sur autres actifs	16	186	202
Impôts			(6 073)
Résultat net consolidé			131 274

10. Autres Informations

10.1. Engagements hors-bilan

Seuls les engagements pour le compte propre de la Banque sont présentés ci-après, le montant de ceux des filiales de la Banque n'étant pas significatif.

Le hors-bilan n'appelle pas de commentaire particulier, les engagements en faveur de la clientèle étant contre-garantis par le nantissement de portefeuilles pour l'essentiel.

10.1.1. Engagements donnés

10.1.1.1. Engagements de financement donnés pour le compte de la clientèle

(en milliers d'euros)	2016	2015
Partie non utilisée des crédits confirmés	66 078	76 439

10.1.1.2. Actifs donnés en garantie d'engagements pour Compte de la clientèle

(en milliers d'euros)	2016	2015
Cautions locatives, fiscales et diverses en faveur de la clientèle	21 952	23 697

10.1.1.3. Engagements sur titres

(en milliers d'euros)	2016	2015
Engagements d'investissement dans des FCPR	3 758	3 648

10.1.2. Engagements reçus

10.1.2.1. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	2016	2015
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	50 000	50 000
Contre-garanties reçues d'établissements de crédit sur cautions diverses	11	11

10.1.3. Opérations en devises

(en milliers d'euros)	2016	2015
Opérations de change au comptant	3 812	6 616
Opérations de change à terme	644 513	745 291
<i>Devises à livrer</i>	322 277	372 664
<i>Devises à recevoir</i>	322 236	372 627

10.2. Parties liées

Le Groupe a retenu comme parties liées au sens de la norme IAS 24, d'une part, les transactions et encours avec les personnes physiques ou morales qui exercent directement ou indirectement un contrôle ou une influence notable sur Rothschild & Cie Banque, d'autre part les participations significatives détenues par le Groupe dans des sociétés dont il n'a pas le contrôle exclusif.

(en milliers d'euros)	Sociétés mères	Co-entreprises dans lesquelles le Groupe est co-entrepreneur	Entreprises associées	Principaux dirigeants de l'entité et de sa société mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actif							
Prêts et avances	854	292	-	20	20 036	-	21 202
Autres créances	664	8 948	-	-	11 939	-	21 551
Total des actifs	1 518	9 240	-	20	31 975	-	42 753
Passif							
Dépôts	1 777	14	3 398	3 802	19 406	76 054	104 451
Autres passifs	212	12 957	-	-	15 432	-	28 601
Total des passifs	1 989	12 971	3 398	3 802	34 838	76 054	133 052
Engagement de financement et de garantie							
Garanties émises par le Groupe	-	3 800	-	1 114	-	-	4 914
Garanties reçues par le Groupe	-	-	-	-	-	-	-
Éléments du résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées							
Commissions et honoraires reçus	53	6 769	-	-	12 241	-	19 063
Autres produits	645	2 974	-	-	10 036	-	13 655
Total des produits	698	9 743	-	-	22 277	-	32 718
Commissions et honoraires versés	-	11 818	-	-	18 360	-	30 178
Autres charges	531	3 542	-	-	9 191	371	13 635
Total des charges	531	15 360	-	-	27 551	371	43 813

La notion de sociétés-mères fait référence aux sociétés qui exercent directement ou indirectement un contrôle ou une influence notable sur le Groupe : Rothschild Concordia SAS, la société tête de Groupe, Rothschild & Co, qui consolide désormais Rothschild & Cie Banque en intégration globale dans ses comptes consolidés, ainsi que SCS Holding SAS et Rothschilds Continuation Holdings AG.

Les co-entreprises dans lesquelles le Groupe est co-entrepreneur correspondent aux sociétés détenues conjointement par Rothschild & Cie et NM Rothschild & Sons Limited, soit Rothschild Europe BV (consolidée), Rothschild Europe SNC et NMR Europe.

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, soit Sélection 1818.

La notion d'entités contrôlées par la même société mère regroupe l'ensemble des opérations réciproques effectuées avec les sociétés du périmètre de consolidation de Paris-Orléans, qui ne sont pas déjà incluses dans une des catégories mentionnées ci-dessus.

Les autres parties liées comprennent principalement les associés personnes morales de Rothschild & Cie Banque contrôlés par des dirigeants de la Banque, ainsi que les filiales non consolidées du Groupe.

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminés en consolidation et ne sont donc pas repris dans le tableau ci-dessus.

10.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice sont relatifs aux services autres que la certification des comptes et à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Contrôle légal des comptes	Services autres que la certification des comptes
Rothschild & Cie Banque	145	-
Rothschild Belgique	35	-
Rothschild & Cie	54	-
Montaigne Rabelais	5	-
Rothschild Assurance & Courtage	14	-
Transaction R	18	-
Transaction R Belgique	-	-
Blackpoint Management	12	-
Rothschild HDF Investment Advisor Ltd	24	-
GIE Rothschild	10	-
Rothschild & Cie Gestion	63	-
Rothschild & Cie Gestion Italie	-	-
Rothschild & Cie Gestion Suisse	23	-
R Commodity Finance Fund General Partner	14	-
Messine Investissement	-	-
Messine Participation	5	-
Aix Rabelais	2	-
Bastia	2	-
Rothschild HDF Investment Solutions	77	-
Monceau Rabelais	5	-
TOTAL	508	-

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessus incluent le prorata de TVA non déductible sur ces postes.

10.4. Périmètre de consolidation

Nom	Pays	Forme juridique	Activité principale	Capital détenu par le Groupe (%)		Méthode (a)
				2016	2015	
Rothschild & Cie Banque	France	Société en Commandite Simple	Banque	Société mère	Société mère	Société mère
Rothschild & Cie	France	Société en Commandite Simple	Conseil financier	99.98%	99.98%	I.G.
Rothschild & Cie Gestion	France	Société en Commandite Simple	Gestion d'actifs	99.99%	99.99%	I.G.
Rothschild & Cie Gestion Italie	Italie	Succursale	Gestion d'actifs	99.99%	99.99%	I.G.
Rothschild & Cie Gestion Suisse	Suisse	Succursale	Gestion d'actifs	99.99%	99.99%	I.G.
Montaigne Rabelais	France	Société par Actions Simplifiée	Holding de participations	100.00%	100.00%	I.G.
Rothschild Assurance & Courtage	France	Société en Commandite Simple	Courtage d'assurance	99.83%	99.83%	I.G.
Transaction R	France	Société en Commandite Simple	Conseil financier	99.72%	99.72%	I.G.
Transaction R Belgique	Belgique	Succursale	Conseil financier	99.72%	99.72%	I.G.
Transaction R Partenaires	France	Société par Actions Simplifiée	Holding de participations	50,00%	50,00%	I.G.
Blackpoint Management Ltd	Guernesey	Société à responsabilité limitée	Gestion d'actifs	100.00%	100.00%	I.G.
Rothschild HDF Investment Advisor Ltd	Royaume-Uni	Société à responsabilité limitée	Gestion d'actifs	100.00%	100.00%	I.G.
GIE Rothschild	France	Groupement d'Intérêt Economique	Groupement d'Intérêt Economique	100.00%	100.00%	I.G.
Messine Participations	France	Société par Actions Simplifiée	Holding de participations	100.00%	100.00%	I.G.
Monceau Rabelais (ex. Rothschild Investment Solution)	France	Société par Actions Simplifiée	Holding de participations	100.00%	100.00%	I.G.
Rothschild HDF Investment Solution	France	Société par Actions Simplifiée	Gestion d'actifs	63.00%	63.00%	I.G.
Messine Investissement S.A.	Luxembourg	Société Anonyme	Gestion d'actifs	100.00%	100.00%	I.G.
R Commodity Finance Fund General Partner	Luxembourg	Société à responsabilité limitée	Gestion d'actifs	100.00%	100.00%	I.G.
Aix Rabelais	France	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle	Autres activités financières	100,00%	100.00%	I.G.
Bastia Rabelais	France	Société par Actions Simplifiée	Autres activités financières	100,00%	100.00%	I.G.
RTI partenaires	France	Société en Commandite Simple	Conseil financier	100.00%	N/A	I.G.
Rothschild Europe S.N.C.	France	Société en Nom Collectif	Conseil financier	50.00%	50.00%	M.E.E.
N.M.R. Europe ⁽¹⁾	Royaume-Uni	Société à responsabilité limitée	Conseil financier	50.00%	50.00%	M.E.E.
Rothschild Europe B.V. ⁽¹⁾ (sous-groupe consolidé)	Pays-Bas	Société à responsabilité limitée	Conseil financier	50.00%	50.00%	M.E.E.

Les sociétés Stravinski SCS, Albinoni, Puccini et Vivaldi SAS n'ont pas été intégrées dans la consolidation du fait de leur caractère non significatif.

(a) Méthode de consolidation :

I.G. : intégration globale. – M.E.E. : mise en équivalence. – N.C. : non consolidé

(1) Les comptes de ces sociétés clôturent au 31 mars.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rothschild & Cie Banque S.C.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les notes 7 et 8.10 des états financiers exposent les méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition ;
- la note 7 des états financiers expose les méthodes comptables relatives aux produits et charges de commissions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

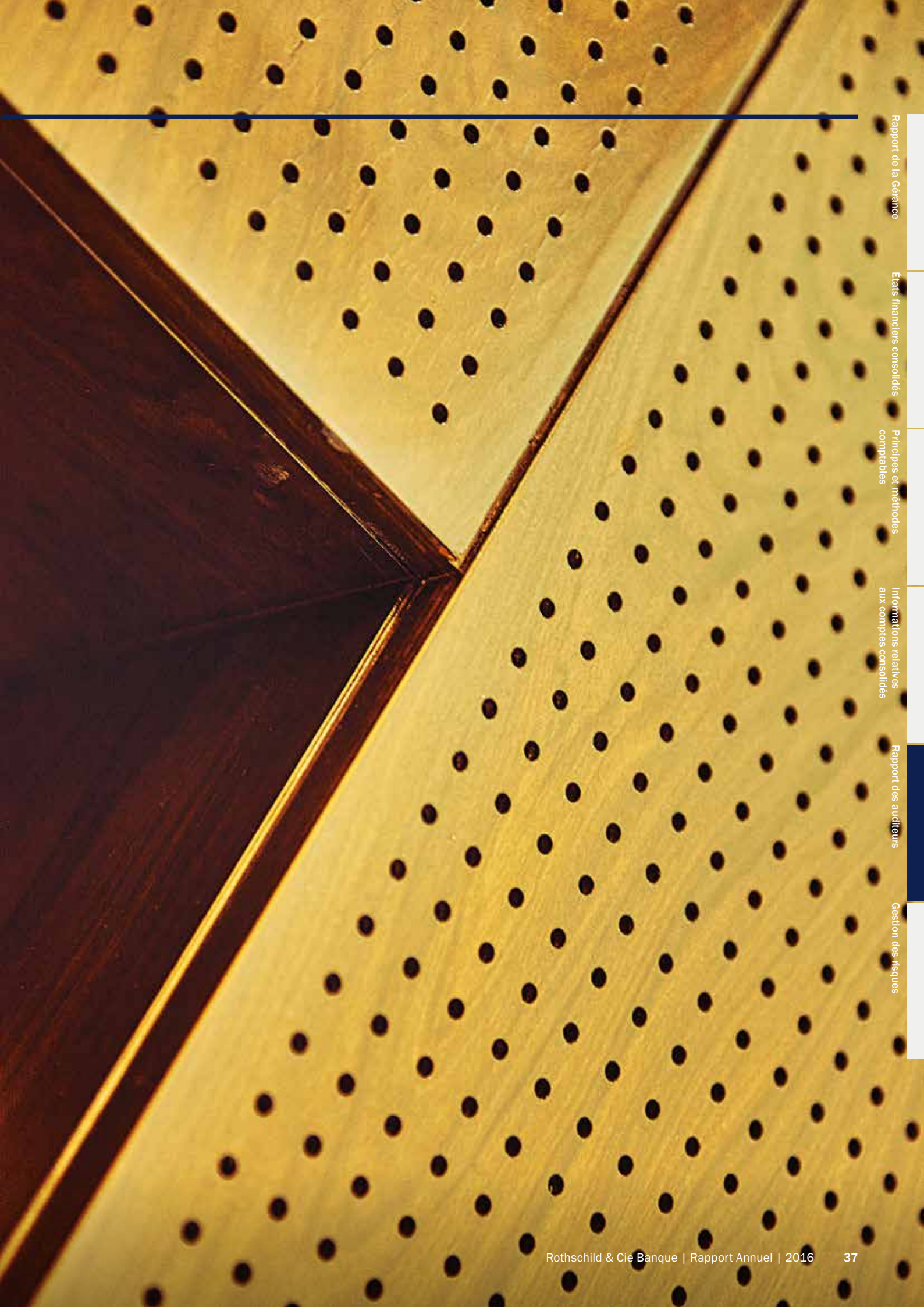
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Paris, le 6 mars 2017

KPMG S.A.
Pascal Brouard
Associé

Cailliau Dedouit Et Associes
Jean-Jacques Dedouit
Associé



Rapport de la Gérance

États financiers consolidés

Principes et méthodes
comptables

Informations relatives
aux comptes consolidés

Rapport des auditeurs

Gestion des risques

Gestion des risques et adéquation des fonds propres

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et à la réglementation prudentielle, la manière dont Rothschild & Cie Banque gère les risques associés à ses instruments financiers, ainsi que son dispositif prudentiel, sont présentés ci-après :

A. Gouvernance

Les risques auxquels sont exposés Rothschild & Cie Banque et ses filiales peuvent être classés de la manière suivante :

Le risque de crédit naît à l'occasion du défaut de contreparties ou de clients au moment de faire face à leurs obligations. Le risque est géré et contrôlé au travers de procédures de documentation des prêts consentis, de politique d'octroi de crédit et de la surveillance et la revue des procédures d'une manière indépendante des directions opérationnelles.

Le risque de marché naît des changements dans la valeur de marché des actifs et des passifs. Les instruments financiers sont utilisés pour proposer à la clientèle des solutions permettant d'atteindre leurs objectifs commerciaux. Le risque de marché lié aux activités de portefeuille de transaction fait l'objet de limites internes, et est évalué et contrôlé de manière indépendante du personnel de la gestion de trésorerie.

Le risque de liquidité est généré par les activités bancaires, notamment celles liées au financement de crédit. La liquidité se mesure en classant les actifs et passifs en fonction de leur date d'échéance, et en comparant pour chaque période le solde net.

Le risque opérationnel, qui est inhérent à toute activité commerciale, est le risque de perte engendré par un défaut en matière de contrôle interne, de processus opérationnels ou des systèmes d'information ou bien par un événement extérieur. La clé de voûte de la gestion du risque opérationnel est le maintien d'un système de contrôle interne fort.

Procédures mises en place au sein du Groupe

Règles d'acceptation des risques et description des limites fixées

Les limites de contrepartie sont fixées par le Comité de Trésorerie mensuel qui est présidé par l'Associé-Gérant chargé des risques. La fixation des limites par contrepartie est fondée sur la notation qui doit être au minimum A1 ou équivalent sur le court terme (Fitch, Moody's, Standard & Poor's), et sur une taille significative du programme d'émission.

Suivi des limites et réaction aux dépassements

La Banque gère de manière consolidée les risques de contrepartie et de dépassement de limites liés à ses propres opérations sur le marché monétaire et à celles des OPCVM dont elle est dépositaire ou dont Rothschild & Cie Gestion et Rothschild HDF Investment Solutions sont gestionnaires.

Depuis le 31 décembre 2010, de nouvelles contraintes d'expositions de risques ont modifié les limites autorisées par contrepartie et sont calculées sous forme consolidée avec les différentes entités du Groupe.

Le Back-Office dispose d'un état synthétique d'édition des encours et des limites de contreparties, lui permettant de contrôler les dépassements éventuels.

En cas de dépassement, l'Associé-Gérant chargé des risques est alerté. Celui-ci demande la régularisation du dépassement ou bien convoque un Comité de Trésorerie exceptionnel s'il convient de fixer une nouvelle limite.

Ratio de solvabilité “Fully loaded Core Equity Tier 1”

Les directives initiales sur les exigences de fonds propres (2006/48 et 2006/49) ont été remplacées par un nouveau paquet législatif dit “CRD IV”. Le paquet, qui s’applique depuis le 1er janvier 2014, comprend un règlement (CRR) et une directive (CRD IV). Il s’agit de la troisième série de modifications apportées aux directives d’origine, après les deux précédentes séries de révisions adoptées par la Commission en 2008 (CRD II) et 2009 (CRD III).

Les fonds propres prudentiels au 31 décembre 2014 sont déterminés conformément au règlement (UE) n°575/2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d’investissement (CRR).

Le tableau ci-après présente le ratio de solvabilité Core Equity Tier 1 (conformément aux dispositifs finaux de CRR), égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et la somme des risques pondérés au titre du risque de crédit, des risques de marché et du risque opérationnel.

(en milliers d’euros)	31/12/16	31/12/15
Capitaux propres part du Groupe	233 964	222 705
Résultat de l’exercice part du Groupe	67 316	51 490
Fonds propres prudentiels		
Capitaux propres part du Groupe (hors résultat)	166 648	171 215
Retraitements prudentiels :		
<i>Ecart d’acquisition</i>	(44 269)	(51 142) ⁽¹⁾
<i>Autres Immobilisations incorporelles</i>	(1 592)	(2 509)
<i>Ajustement sur l’évaluation prudente</i>	(398)	(265)
<i>Application d’exigences plus strictes</i>	(15 800)	(8 948) ⁽²⁾
Total des fonds propres Common Equity Tier 1	104 589	108 351 ⁽³⁾
Total des risques pondérés (crédit, marché et opérationnel) (B)	927 275	861 280
<i>Risque de crédit</i>	424 737	427 247
<i>Risque de marché</i>	158	6 486 ⁽⁴⁾
<i>Risque opérationnel</i>	502 380	427 547 ⁽⁵⁾
Ratio Common Equity Tier 1 (A) / (B)	11,28%	12,58%

(1) dont : (6 873) KEUR sur les écarts d’acquisition inclus dans la valuation de Selection 1818 au 31 décembre 2015.

(2) dont : (10 000) KEUR concernant le dividende versé par Messine Participation ; (9 800) KEUR concernant 70% du dividende remonté pendant l’année 2016 par Rothschild Europe BV à Rothschild et Compagnie ; 4 000 KEUR concernant le profit non distribué de Montaigne Rabelais.

(3) les fonds propres prudentiels dits “Transitoires” s’élèvent à 104 543 KEUR après la neutralisation des gains latents de 46 KEUR.

(4) les actifs à risques pondérés (RWA) qui concernent le risque de marché correspondent aux parts détenues de R Court terme, calculées en risque de position de taux d’intérêt au 31 décembre 2015.

(5) la variation de risque opérationnel est lié à la croissance de produit net bancaire consolidé, glissé sur une période de 3 années.

Gestion des risques et adéquation des fonds propres

B. Risque de crédit

Le risque de crédit naît de l'exposition du Groupe Rothschild & Cie Banque au défaut d'une contrepartie du fait de ses activités de prêts à la clientèle, de la gestion de portefeuilles de transaction et d'opérations sur le portefeuille titres.

Au cours de l'exercice 2016, le volume de prêts à la clientèle a augmenté suite à la volonté du groupe de compléter son offre de service en proposant des prêts essentiellement sous forme de crédit Lombard.

L'exposition au risque de crédit est gérée par une analyse détaillée de la solvabilité du client ou de la contrepartie préalablement à toute exposition et par la surveillance continue, par la suite, de cette solvabilité. Une partie significative des expositions nées des prêts accordés par le Groupe est minorée par la garantie obtenue sur des biens immobiliers ou d'autres actifs. Le Groupe surveille la valeur des sûretés obtenues.

Chacune des demandes d'engagement est visée par le Comité de crédit, composé de cinq personnes, trois Associés Gérants de la Banque, le Directeur de la Comptabilité et le Directeur du service Juridique.

Le comité de Crédit revoit l'exposition sur les prêts et titres de dettes selon un rythme trimestriel, et a adopté la classification suivante :

Catégorie 1	Les expositions pour lesquelles le paiement du principal et des intérêts n'est pas remis en question et qui ne font pas partie des catégories 2 à 5.
Catégorie 2	Les expositions pour lesquelles le paiement du principal et des intérêts n'est pas remis en question mais qui nécessitent une surveillance particulière de la situation financière du débiteur (ex. difficultés commerciales rencontrées par le client sur son marché, perte d'avantages compétitifs, changements réglementaires ou de l'avantage concurrentiel du client, conséquences d'une variation des cours des devises ou d'un autre facteur).
Catégorie 3	Les expositions pour lesquelles une détérioration de la situation financière du client est avérée. La situation du client nécessite une surveillance particulière de la part des chargés d'affaires bien que le risque de défaut ne soit pas considéré comme étant à provisionner.
dont actifs financiers en souffrance mais non dépréciés	Les actifs financiers en souffrance mais non dépréciés sont les expositions sur lesquelles le risque n'est pas considéré comme étant à provisionner malgré un défaut de paiement observé au regard des obligations contractuelles.
Catégorie 4	Les expositions pour lesquelles une dépréciation doit être comptabilisée sur une partie du prêt (sauf si la valeur de la sûreté est supérieure au montant de la créance). Le recouvrement de tout ou partie de la créance est attendu.
Catégorie 5	Les expositions pour lesquelles une dépréciation doit être comptabilisée sur la totalité du prêt. Le non-recouvrement d'une partie significative de la créance est attendu.

Les tableaux suivants détaillent l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 des actifs financiers comportant un risque de crédit significatif, hors prise en compte des contre-garanties reçues.

Données auditées à publier dans le cadre d'IFRS 7

(en milliers d'euros)	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Actifs en souffrance mais non dépréciés	Catégorie 4	Catégorie 5	Dépréciations	31/12/16
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (investissements en actions exclus)	10 245	-	-	-	-	-	-	10 245
Prêts et créances sur les établissements de crédit	525 911	-	-	-	-	-	-	525 911
Prêts et créances sur la clientèle	309 547	-	-	-	-	1	(1)	309 547
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	369 246	-	-	-	-	-	-	369 246
Autres actifs financiers	156 594	-	-	7 448	240	2 672	(2 555)	164 399
Sous-total actifs	1 371 543	-	-	7 448	240	2 673	(2 556)	1 379 348
Engagements et garanties	88 030	-	-	-	-	-	-	88 030
TOTAL	1 459 573	-	-	7 448	240	2 673	(2 556)	1 467 378

(en milliers d'euros)	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Actifs en souffrance mais non dépréciés	Catégorie 4	Catégorie 5	Dépréciations	31/12/15
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (investissements en actions exclus)	58 114	-	-	-	-	-	-	58 114
Prêts et créances sur les établissements de crédit	627 401	-	-	-	-	-	-	627 401
Prêts et créances sur la clientèle	244 964	-	-	-	-	38	(38)	244 964
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	70 122	-	-	-	-	-	-	70 122
Autres actifs financiers	154 112	-	-	2 970	100	2 668	(2 668)	157 182
Sous-total actifs	1 154 713	-	-	2 970	100	2 706	(2 706)	1 157 783
Engagements et garanties	100 136	-	-	-	-	-	-	100 136
TOTAL	1 254 849	-	-	2 970	100	2 706	(2 706)	1 257 919

Gestion des risques et adéquation des fonds propres

Analyse du risque de crédit

Rothschild & Cie Banque suit son exposition au risque de crédit par zone géographique et par secteur d'activité. Les tableaux suivants présentent une ventilation de l'exposition au risque de crédit au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

a) Risque de crédit par zone géographique

La zone géographique se rapportant aux prêts et créances est celle de l'emprunteur. La zone géographique des titres de dette est celle de l'émetteur du titre.

Données auditées à publier dans le cadre d'IFRS 7

(en milliers d'euros)	Royaume Uni et Iles Anglo- normandes	France	Suisse	Reste Europe	Amérique	Australie et Asie	Autre	31/12/16
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (investissements en actions exclus)	-	10 245	-	-	-	-	-	10 245
Prêts et créances sur les établissements de crédit	20 479	427 538	21 570	54 734	1 524	66	-	525 911
Prêts et créances sur la clientèle	14 135	229 983	-	61 413	2 898	100	1 018	309 547
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	-	290 806	-	78 440	-	-	-	369 246
Autres actifs financiers	15 421	104 932	149	27 271	7 651	5 906	3 069	164 399
Sous-total actifs	50 035	1 063 504	21 719	221 858	12 073	6 072	4 087	1 379 348
Engagements et garanties	1 857	82 261	-	3 912	-	-	-	88 030
TOTAL	51 892	1 145 765	21 719	225 770	12 073	6 072	4 087	1 467 378

(en milliers d'euros)	Royaume Uni et Iles Anglo- normandes	France	Suisse	Reste Europe	Amérique	Australie et Asie	Autre	31/12/16
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (investissements en actions exclus)	-	3 002	-	-	55 112	-	-	58 114
Prêts et créances sur les établissements de crédit	15 144	551 314	12 742	47 176	988	14	23	627 401
Prêts et créances sur la clientèle	4 830	186 288	2	49 734	2 355	764	991	244 964
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	-	122	-	70 000	-	-	-	70 122
Autres actifs financiers	15 850	90 320	15 937	19 497	6 292	2 445	6 841	157 182
Sous-total actifs	35 824	831 046	28 681	186 407	64 747	3 223	7 855	1 157 783
Engagements et garanties	5 640	77 388	-	16 921	91	-	96	100 136
TOTAL	41 464	908 434	28 681	203 328	64 838	3 223	7 951	1 257 919

b) Risque de crédit par secteur d'activité

L'analyse des secteurs d'activité est basée sur la classification Global Industry Classification Standards (GICS).

Données auditées à publier dans le cadre d'IFRS 7

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Financier	831 394	890 445
Gouvernement	276 611	58 822
Personnes privées	286 991	238 035
Divers	72 382	70 617
TOTAL	1 467 378	1 257 919

Les expositions du secteur financier peuvent être analysées comme suit :

Données auditées à publier dans le cadre d'IFRS 7

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Créances interbancaires à court terme	171 253	227 522
Titres reçus en pension	354 784	400 000
Titres de créances négociables	269 145	70 122
Divers	386 212	192 801
TOTAL SECTEUR FINANCIER	831 394	890 445

Catégories d'exposition des risques de crédit

(en milliers d'euros)	Montant brut de l'encours	Résultats après atténuation			
		Montant du risque	Fonds propres requis (10.5%)	Part du risque	Part de l'encours
Administrations centrales	269 968	-	-	0,00%	0,00%
Établissements de crédit	552 429	44 477	4 670	10,47%	10,47%
Entreprises	659 090	204 509	21 473	48,15%	48,15%
Fonds OPCVM	10 000	10 000	1 050	2,35%	2,35%
Clientèle de détail	68 021	3 540	372	0,83%	0,83%
Actions	48 597	72 896	7 654	17,16%	17,16%
Autres actifs	99 051	89 315	9 378	21,03%	21,03%
TOTAL	1 707 156	424 737	44 597	100,00%	100,00%

Gestion des risques et adéquation des fonds propres

c) Contrôle des grands risques

Les grands risques se définissent par l'ensemble des risques nets pondérés encourus avec un même bénéficiaire lorsque ces opérations excèdent 10% des fonds propres. Sont considérées comme un même bénéficiaire les personnes physiques ou morales qui sont liées de telle sorte qu'il est probable que si l'une d'entre elles rencontrait des problèmes financiers, les autres connaîtraient des difficultés de remboursement.

Conformément au règlement (UE) n°575/2013 (CRR), le montant total des risques pondérés sur un groupe de clients, autre que les établissements de crédit, considérés comme un seul bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des fonds propres transitoires du Groupe. La limite de grand risque de Rothschild & Cie Banque pour les opérations avec les établissements de crédit est égale à 100% du montant de ses fonds propres.

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Seuil de qualification des grands risques – 10% des fonds propres éligibles	10 454	10 590
Limite pour les contreparties non bancaires – 25% des fonds propres éligibles	26 136	26 475
Limite pour expositions bancaires – 100% des fonds propres éligibles	104 543	105 898

d) Risque de règlement

Le risque de règlement apparaît lors de la réalisation d'opérations de change, d'opérations d'achat ou vente de titres, ou d'opération de pensions livrées, que ces opérations soient réalisées pour compte propre ou pour le compte de clients.

La Banque effectue la quasi-totalité de ses opérations de change par l'intermédiaire de son "Global custodian", Bank of New York, à qui est sous-traitée la conservation des titres étrangers. Les opérations de change se traduisent donc par de simples virements de compte à compte chez Bank of New York, sans risque de décalage entre la devise livrée et la devise reçue.

Les opérations de pension livrées font éventuellement l'objet d'une consommation de fonds propres au titre du risque de règlement lorsque le délai de livraison des titres intervient plus de 5 jours ouvrés après la deuxième date contractuelle de paiement ou de livraison. A la clôture de l'exercice tous les titres qui étaient l'objet de pension ont été livrés.

Le risque de règlement subsiste pour les opérations d'achats ou de ventes de titres. C'est la raison pour laquelle, la Banque a mis en place un certain nombre de procédures d'alerte et de reporting visant à maîtriser ce risque. A la clôture de l'exercice tous les titres qui avaient fait l'objet d'une négociation ont été livrés.

Du fait des échéances à très court terme de ces opérations, la Banque n'a aucune exigence en fonds propres au titre du risque de règlement au 31 décembre 2016.

C. Risques de marché

Les risques de marché de Rothschild & Cie Banque sont attachés aux opérations suivantes :

- L'intermédiation sur le marché monétaire et le marché des changes pour le compte d'OPCVM dont la Banque est dépositaire ;
- Les parts détenues dans les OPCVM gérés par le Groupe. La position est suivie par le Département Comptabilité.

L'excédent de trésorerie de la Banque est placé sur des instruments monétaires. Le Département Comptabilité s'assure que les engagements pris par la Banque restent dans les limites fixées par la réglementation bancaire en terme d'exigence de fonds propres.

1. Risque de taux d'intérêt

La position globale de taux d'intérêt de la Banque au 31 décembre 2016 est résumée dans le tableau ci-dessous.

Données auditées à publier dans le cadre d'IFRS 7

(en milliers d'euros)	Prêteur taux fixe		Emprunteur taux fixe
Prêts à la clientèle	-	Comptes à vue créditeurs de la clientèle non rémunérés	855 153
Bons du trésor	5 912	Comptes à terme créditeurs de la clientèle	33 204
Obligations d'état	98 815	Autres titres	-
TOTAL	104 727	TOTAL	888 357
		<i>Position emprunteur taux fixe</i>	783 630

2. Risques de prix attachés aux instruments de capitaux propres

Le Groupe est exposé au risque de variation de prix sur ses investissements dans des instruments de capitaux propres, au travers de FCPR et de titres d'investissement dans des sociétés non consolidées.

Données auditées à publier dans le cadre d'IFRS 7

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
OPCVM internes	10 176	130 291
OPCVM externes	-	-
FCPR	2 415	5 371
Titres de participation non consolidés	1 268	1 183

3. Risque de taux de change

Rothschild & Cie Banque a une activité d'intermédiation de change en raison du nombre important d'OPCVM investis dans les actifs en devises. Les positions de change sont constituées de manière résiduelle et sont maintenues à des niveaux limités. L'exposition opérationnelle au risque de change, évaluée par référence à la valeur nette comptable des actifs et des passifs en devises autres que ceux libellés dans la monnaie fonctionnelle d'une filiale, est non significative au 31 décembre 2016.

Règles d'acceptation des risques et description des limites fixées

Des limites de position de change sont fixées par le Comité de Trésorerie (généralement trimestriel), constitué par des Responsables de la banque et de la gestion de Trésorerie.

La limite globale du risque de change est de 200 000 € et le suivi de ce risque est réalisé au quotidien en fonction de chaque devise utilisée, selon les seuils fixés par le Comité de Trésorerie entre 10 000 € et 100 000 €.

Suivi des limites et réaction aux dépassements

La position de change de la Banque est suivie au Back-Office. Les soldes des comptes nostri sont pointés tous les jours et la position de change globale de la Banque (y compris les comptes de la clientèle) est rapprochée de la position comptable de la Banque au quotidien.

Mensuellement, le Back-Office établit un état récapitulatif de la position de change et le diffuse au Secrétaire Général, au Gérant chargé des risques et au Responsable du contrôle interne.

En cas de dépassement, le Gérant chargé des risques est alerté. Celui-ci demande la régularisation du dépassement ou bien convoque un Comité de Trésorerie exceptionnel s'il convient de fixer une nouvelle limite.

Gestion des risques et adéquation des fonds propres

D. Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est d'une importance fondamentale pour Rothschild & Cie Banque afin de s'assurer qu'elle peut s'acquitter de son passif exigible. La Banque doit maintenir un niveau de liquidité satisfaisant au regard de sa politique interne en la matière et des régimes prévus par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution.

Les liquidités de Rothschild & Cie Banque se composent des comptes de clients et d'OPCVM, ainsi que du résultat en formation de la banque. Elles sont placées auprès des banques centrales sous la forme de prêts au jour le jour ou à court terme, sur des maturités en adéquation avec les contraintes de gestion et les situations de trésorerie prévisionnelles.

Ces placements peuvent se faire également sur le marché interbancaire avec des contreparties autorisées par le Comité de Trésorerie et d'Intermédiaires qui se réunit mensuellement le plus souvent avec des placements collatéralisés sous la forme de repo ou sur des émissions de dettes collatéralisées et garanties.

1. Ratio de liquidité (LCR)

Le ratio de liquidité réglementaire à 30 jours (Liquidity Coverage Ratio – LCR) est entré en vigueur au 1er octobre 2015 avec une exigence de couverture minimale des sorties nettes de trésorerie à 70% jusqu'au 31 décembre 2016, puis 80% en 2017, pour atteindre 100% en 2018. Le Groupe mesure son exigence de liquidité conformément aux prescriptions de l'Acte Délégué adopté par la Commission Européenne en janvier 2015 et a adapté son processus de pilotage à cette réglementation.

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Ratio de liquidité à un mois	220%*	736%

* Applicable pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016, le ratio européen de liquidité à court terme (LCR) remplace l'ancien coefficient de liquidité.

La réserve de liquidité (actifs liquides de haute qualité, HQLA) s'élève à 252M€ au 31 décembre 2016. Ces actifs sont composés de caisse et dépôts en banques centrales pour 147M€ et les titres souverains pour 105M€.

Les sorties de trésorerie à trente jours s'élève à 459M€, dont une part significative correspond aux hypothèses d'écoulement des dépôts avec 385M€ de retraits à trente jours sur un stock de dépôts de 1 113M€, soit un taux d'écoulement moyen des dépôts de 35%. La sortie nette de trésorerie s'élève à 115M€. La diminution du ratio entre 2015 et 2016 provient de l'optimisation des investissements de la trésorerie pour faire face au coût croissant des dépôts auprès de la BCE.

2. Maturité contractuelle

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles pour l'ensemble des actifs et passifs financiers consolidés de Rothschild & Cie Banque et ses filiales.

Données auditées à publier dans le cadre d'IFRS 7

(en milliers d'euros)	A vue – < 1 mois	> 1 mois – < 3 mois	> 3 mois – < 1 an	> 1 an – < 2 ans	> 2 ans – < 5 ans	> 5 ans	A durée indéfinie	31/12/16
Caisses et Banques centrales	159 703	-	-	-	-	-	-	159 703
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 333	5 912	-	-	-	-	9 995	20 240
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	194 044	5 331	138 820	30 925	-	126	3 737	372 983
Prêts et créances sur les établissements de crédit	225 911	300 000	-	-	-	-	-	525 911
Prêts et créances sur la clientèle	83 949	19 712	192 040	12 706	1 140	-	-	309 547
Autres actifs financiers	163 557	36	-	-	-	-	806	164 399
TOTAL ACTIFS	831 497	330 991	330 860	43 631	1 140	126	14 538	1 552 783
Dettes envers les établissements de crédit	10 875	-	-	-	-	-	-	10 875
Dettes envers la clientèle	950 980	-	-	-	-	-	-	950 980
Dettes représentées par un titre	5 378	18 450	92 450	-	-	-	-	116 278
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	55 041	(102)	-	-	-	-	-	54 939
TOTAL PASSIFS	1 022 274	18 348	92 450	-	-	-	-	1 133 072

E. Le risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini par la réglementation bancaire (cf. CRR) comme les pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes, ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée. Le risque opérationnel, ainsi défini, inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

L'Autorité de Contrôle Prudentiel a autorisé Rothschild & Compagnie Banque, à compter du 31 décembre 2008, à utiliser l'Approche de Mesure Avancée (AMA) au titre du risque opérationnel pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires.

La démarche adoptée pour la quantification des risques opérationnels s'appuie sur la méthodologie suivante :

- Analyse des données de pertes historiques :

Actualisation des pertes ;

Statistiques descriptives des pertes internes historiques.

- Définition des classes de risques opérationnels :

Le modèle élaboré aujourd'hui est basé sur plusieurs classes de risques opérationnels, la quantification des risques opérationnels du groupe Rothschild & Cie Banque étant obtenu par l'agrégation des quantifications réalisées sur chacune de ces classes ;

Ce découpage en classes de risques opérationnels et les méthodes de calcul adoptées sur chacune de ces classes ont été élaborées pour tenir compte des spécificités de Rothschild et des profils de risque de chaque catégorie d'événement. Cette démarche est bien entendue itérative en fonction de la possibilité d'obtenir des résultats statistiquement acceptables lors du calcul du capital.

- Détermination des méthodes de calcul associées à ces classes et calcul du capital :

Les méthodes de calcul sur chacune de ces classes sont basées soit sur la méthode actuarielle (Loss Distribution Approach) lorsque les données internes sont suffisantes, soit sur une analyse de scénario disciplinée fondée sur la cartographie et l'analyse de la base de pertes externes avec la validation des experts métier. L'étude de la cartographie permet de s'assurer du caractère exhaustif de l'estimation des profils de risque.

(en milliers d'euros)	31/12/16	31/12/15
Risques pondérés au titre du risque opérationnel	502 380	427 547

Sécurité des systèmes d'information

L'objectif est d'assurer la sécurité informatique, en particulier les modalités de préservation de l'intégrité et de la confidentialité des données.

Le Groupe a procédé à la création d'un poste de Responsable de la sécurité des systèmes informatiques dans le but de protéger les équipements informatiques exposés (Firewalls), d'assurer une bonne protection des systèmes internes (AntiVirus, Backups, PRA) et d'appliquer les procédures de sécurité définies par le Groupe.

Le risque de non-conformité

Le risque de non-conformité se définit comme "le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière, d'atteinte à la réputation, du fait de l'absence de respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes et usages professionnels et déontologiques, propres aux activités des banques ou de prestataires de services d'investissement".

Ce risque se distingue du risque juridique de la mise en cause de l'établissement au titre de ses obligations contractuelles, la prévention du risque de non conformité protège des conséquences dommageables du non-respect de règles relevant pour l'essentiel de la réglementation bancaire et financière, des règles internes et des règles d'ordre public.

De façon plus générale, les contrôles de l'A.C.P.R. sur l'application de l'Arrêté du 03 novembre 2014 abrogeant le 97-02, et de l'AMF sur application des dispositions applicables aux prestataires de services d'investissement visent davantage à analyser le système de contrôle interne et son appropriation par les collaborateurs. Les différentes missions d'inspection que Rothschild et Cie Banque a rencontrées ont permis une amélioration des processus de maîtrise et de surveillance des risques et un renforcement de l'équipe de contrôle. Les recommandations ont donc été mises à profit pour améliorer le dispositif.

Lors de la mise en œuvre de la cartographie et de l'identification des risques de non-conformité, le préjudice financier a été estimé selon la méthode suivante :

- Identification des principaux risques de non-conformité et dispositif de contrôle interne permettant la surveillance et la maîtrise de ces risques.
- Identification des éventuelles pertes financières et évaluation du processus de contrôle interne permettant d'y faire face.

Gestion des risques et adéquation des fonds propres

F. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est celle déterminée à la clôture de l'exercice selon les règles et méthodes comptables décrites dans le présent rapport.

Hiérarchie des titres évalués à la juste valeur

Données auditées à publier dans le cadre d'IFRS 7 et IFRS 13

(en milliers d'euros)	31/12/2016				31/12/2015			
	TOTAL	basées sur			TOTAL	basées sur		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Effets publics	5 912	5 912	-	-	58 114	58 114	-	-
Parts d'OPCVM	9 995	9 995	-	-	129 993	129 993	-	-
Instruments dérivés de change à terme	4 333	-	4 333	-	-	-	-	-
Total actifs financiers à la juste valeur par résultat	20 240	15 907	4 333	-	188 107	188 107	-	-
Autres titres à revenu fixe	369 245	369 119	-	126	70 122	70 000	-	122
Sous-total titres de dettes	369 245	369 119	-	126	70 122	70 000	-	122
Parts de FCPR	2 415	-	-	2 415	5 371	-	-	5 371
Parts d'OPCVM	181	181	-	-	298	298	-	-
Actions cotées	670	670	-	-	489	489	-	-
Titres de participation non consolidés	472	-	-	472	572	-	-	572
Sous-total titres de capitaux propres	3 738	851	-	2 887	6 730	787	-	5 943
Total actifs financiers disponibles à la vente	372 983	369 970	-	3 013	76 852	70 787	-	6 065
TOTAL	393 223	385 877	4 333	3 013	264 959	258 894	-	6 065

La norme IFRS 13, d'application obligatoire au 1er janvier 2013, requiert, aux fins de publication, que l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers soit classée selon une échelle de trois niveaux qui rendent compte du caractère observable ou non des données rentrant dans les méthodes d'évaluation.

Le niveau 1 comprend les instruments dont la juste valeur est déterminée en utilisant directement des prix cotés sur des marchés actifs. Ce sont principalement des titres de Rothschild & Co et des parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est disponible et déterminée quotidiennement. Les 5,9M€ d'effets publics correspondent à des Bons du Trésor français acquis par Rothschild & Cie Banque.

Le niveau 2 regroupe les instruments qui ne sont pas cotés sur un marché actif, mais dont la technique d'évaluation utilisée intègre des paramètres qui sont, soit directement observables (prix) soit indirectement observables (dérivés de prix) sur toute la maturité de l'instrument. Il s'agit principalement des parts d'OPCVM dont la valeur n'est pas déterminée et publiée sur une base quotidienne, mais qui font néanmoins l'objet de publications de valeurs liquidatives régulières ou que leurs valorisations sont établies à partir de données observables ;

Le niveau 3 comprend les instruments dont l'évaluation s'appuie, au moins en partie, sur des données de marché non observables qui sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur la valorisation. Les instruments classés en niveau 3 sont principalement :

- des actions non cotées qui utilisent des données non observables ;
- des parts de FCPR pour lequel le gestionnaire ou l'évaluateur externe ont publié une valeur liquidative à la date de clôture, en utilisant une technique d'évaluation utilisant des paramètres qui ne sont pas directement observables, ou en prenant en compte des données observables, mais avec un ajustement significatif qui n'est pas observable.

Instruments valorisés à la juste valeur à partir de données de niveau 3 au 31 décembre 2016

Le tableau suivant présente, pour la période, les mouvements dans les actifs dont la valorisation intègre des données classées en niveau 3:

Données auditées à publier dans le cadre d'IFRS 7 et IFRS 13

(en milliers d'euros)	Obligations et autres titres à revenu fixe	Part de fonds	Actions et autres titres à revenu variable
A l'ouverture	122	5 371	572
Transferts vers/(depuis) le niveau 3	-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés au compte de résultat	-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	420	-
Acquisitions et souscriptions	4	890	-
Cessions et remboursements	-	(4 266)	(100)
A la clôture	126	2 415	472

